

1675

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Un site Web, outil pour le développement d'une bibliothèque départementale de prêt :
l'exemple de l'Ariège

Cécile Guély

Sous la direction de
Dominique Lahary
Bibliothèque départementale du Val d'Oise, directeur.

2000



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

M 2000 : DCB 3 4

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Un site Web, outil pour le développement d'une bibliothèque départementale de prêt :
l'exemple de l'Ariège

Cécile Guély

Sous la direction de

Dominique Lahary

Bibliothèque départementale du Val d'Oise, directeur.

Stage effectué à la bibliothèque départementale de prêt de l'Ariège sous la direction de
Pierre-Jean Pujol, directeur.

2000



TITRE

Un site Web, outil de développement d'une bibliothèque départementale de prêt : l'exemple de l'Ariège

TITLE

A Web site, tool for the development of a regional library : the example of Ariège.

RESUME

Le futur site Web de la B.D.P. de l'Ariège : quelle stratégie, quels services, quelle mise en œuvre ? Afin de les définir, on analyse dans ce travail les forces et les faiblesses de la B.D.P. . On présente ensuite les résultats d'une enquête auprès des bibliothécaires du département réalisée pour mieux cerner leurs besoins et leurs attentes. On étudie ensuite les sites Web des autres B.D.P. ainsi que ceux de leurs homologues à l'étranger. L'on peut ainsi faire une proposition pour le futur site Web de la B.D.P..

ABSTRACT

The Ariège's regional library Web site to be : what strategy, which services and what implementation of resources ?

In order to define them, we analyse in that work the strengths and weaknesses of the library. We present the results of a survey of departmental librarians realised to better define their needs and expectations. We also analyse afterwards the other regional library Web sites in France and their equivalents abroad. So we can make a proposition for the B.D.P. Web site to be.

DESCRIPTEURS

Bibliothèques départementales de prêt**Ariège (France)

Bibliothèques rurales**France

Sites Web**Création

Bibliothèques et Internet

KEYWORDS

Regional libraries**(Ariège) France

Rural libraries**France

Web sites**Design

SOMMAIRE

RESUME	2
SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET DE L'ARIEGE	6
Le département de l'Ariège	6
Forces et faiblesses de la B.D.P.	10
Le rôle du site Web dans le redéploiement des services de la B.D.P.	14
LES SITES DES B.D.P. AUJOURD'HUI	16
Etude stratégique	16
Leur création : Pourquoi ? Comment ?	24
Les sites Web des homologues des B.D.P. à l'étranger	29
LE FUTUR SITE WEB DE LA B.D.P.	32
Les attentes du public	32
La Stratégie	36
Les Services	40
La mise en œuvre	48
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	61
ANNEXES	66
SOMMAIRE DES ANNEXES	67

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à

Dominique Lahary qui a bien voulu diriger ce mémoire, pour ses conseils.

Toute l'équipe de la B.D.P. de l'Ariège pour son accueil.

Toutes les personnes qui au sein des bibliothèques départementales de prêt ont répondu à mon enquête.

Thomas Blaquart, pour son soutien et ses conseils.

Ils vont aussi aux cinquante et uns acteurs du réseau, bibliothécaires, responsables de dépôts, bénévoles, directeurs d'écoles, professeurs des écoles, documentalistes...qui ont répondu à mon enquête sur leur usage d'internet.

INTRODUCTION

L'Ariège est un des départements les moins peuplés de France, cependant sa Bibliothèque Départementale de Prêt B.D.P. détient le premier budget national de dépenses documentaires par habitant à desservir. Cette aisance budgétaire ne permet pourtant pas de rendre le meilleur service aux lecteurs. Leurs besoins, leurs envies, leurs demandes ne sont qu'imparfaitement satisfaits.

Une solution à la lenteur et à la rigidité des moyens traditionnels employés est sans aucun doute la mise en place d'un site Web, outil d'amélioration du fonctionnement de la B.D.P. et de structuration du réseau départemental. Il peut en effet répondre à différents problèmes et apporter un nouvel élan à la B.D.P.. Il peut mobiliser le personnel autour d'un projet fédérateur qui permet en même temps de stimuler les partenaires du réseau et de favoriser la naissance d'un sentiment d'appartenance à une équipe.

Dans ces perspectives, plusieurs éléments sont à envisager. La création d'un tel site ne peut se faire « ex nihilo » et repose d'abord sur le patrimoine culturel et humain de la B.D.P. mais aussi sur les spécificités du département. Après avoir tenu compte des données départementales, il faudra donc analyser les forces et les faiblesses du fonctionnement actuel de la B.D.P. pour s'interroger sur l'avenir qu'un tel site peut représenter pour elle. Ensuite un détour par les sites existants en France et à l'étranger s'impose. Le regard porté devra être critique et constructif. Ensuite seulement une réflexion concrète et ancrée dans la réalité actuelle du réseau pourra mener à une série de propositions sur les stratégies à employer, les services à offrir et le calendrier à envisager.

LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET DE L'ARIEGE

Le département de l'Ariège

Présentation géographique

L'Ariège est un département frontalier de l'Espagne et de l'Andorre. Ses limites naturelles sont, au sud, les Pyrénées, à l'est l'Aude et le cours du Lers, au nord le cours du Lers à nouveau. Sa forme est irrégulière et fait environ 125 km de long (Est-Ouest) et 100 km de large (Nord-Sud). Sa superficie est de 4890 km². Il est limitrophe de la Haute-Garonne au Nord et à l'Ouest, de l'Aude et des Pyrénées- Orientales à l'Est. Il tire son nom de la principale rivière qui le traverse du Sud au Nord, l'Ariège, affluent de la Garonne et qui arrose sa préfecture, Foix. Le département compte trois arrondissements (Foix - Pamiers- Saint-Girons), vingt deux cantons , trois cent trente deux communes.

L'Ariège est marqué par une dichotomie géographique importante qui lui donne une spécificité particulière : il est constitué de montagnes au sud et de la plaine du Nord. Quatre ensembles orientés Est-Ouest peuvent être signalés :

Au sud, la crête pyrénéenne marque la frontière du pays, les sommets culminent entre 2600 et 2900m. Seuls quelques cols (ou ports) permettent une circulation Est-Ouest : Col de Puymorens, du Bonet, port de Salan. Les vallées sont orientées Sud-Nord, elles drainent la circulation vers le Nord. Un second système montagneux parallèle aux Pyrénées se développe plu au Nord mais atteint des altitudes moins importantes ; 2000 à 2500 m. Enfin, les Montagnes du Plantaurel, elles aussi orientées Est-Ouest courent d'Est en Ouest entre Foix et Saint Girons. Elles culminent à 1000m. Reste le quatrième ensemble, la plaine du Lauragais qui apparaît au sud de Pamiers et qui ouvre le département vers Toulouse et la région Midi-Pyrénées.

La disposition du relief orienté Est-Ouest et qui descend progressivement vers la plaine au Nord favorise les communication Nord-Sud. L'Axe principal est la vallée de l'Ariège emprunté par la Nationale 20 qui relie Toulouse-Pamiers-Foix à l'Andorre et l'Espagne.

La circulation Est -Ouest est plus difficile : la D117 entre Lavelanet, Foix et Saint Girons est la route transversale pratique la plus méridionale : elle coupe le département en deux. D'une façon générale le réseau routier est de piètre qualité en dehors des grands axes. La N20 est à quatre voies entre Foix et Pamiers et l'est aussi sur quelques tronçons de Foix à Ax les Thermes. Une autoroute devrait relier des 2002 Pamiers à Toulouse qui serait alors à environ une heure de Foix.

Les communications sont donc lentes et difficiles surtout d'Est en Ouest dans la partie montagneuse du département qui couvre 77% du territoire.

Historique

Comme tous les départements français l'Ariège a une histoire riche et mouvementée qu'il serait vain de résumer en quelques lignes : retenons quelques temps forts : l'occupation humaine en Ariège est fort ancienne puisqu'on trouve en Ariège de prestigieux sites préhistoriques tels Niaux (\cong -13 000) Beideilhac et le Mas d'Azil. Plus tard l'Ariège connaît la domination romaine (I^{er} siècle av. J.C.) puis celle des Francs, des Wisigoths, des Sarrazins et des Carolingiens. Ensuite la région entre dans le jeu complexe de la féodalité médiévale dont on peut retenir des périodes marquantes, d'abord l'hérésie cathare et la croisade des Albigeois qui vit Simon de Montfort ravager le comté de Foix et ses environs au XIII^{ème} siècle. Ensuite les XIV et XV^{ème} siècles durant lesquels le comté de Foix devint prééminent et imposa son autorité à de nombreuses villes, la plupart des bastides ou des places fortes (Mirepoix, Pamiers). Gaston Fébus est le plus célèbre des comtes de Foix. Grand chasseur il enrichit par son traité de Chasse une tradition de la chasse encore très vivace aujourd'hui.

Au XVI^{ème} siècle l'ensemble du territoire fut fortement marqué par les guerres de religion, et Henri IV rattacha définitivement à la couronne le comté de Foix (1607).

Mais les montagnes favorisèrent une indépendance de fait jusqu'à la Révolution française. Au XIX^{ème} siècle la « guerre des demoiselles » marqua une lutte de la population pour le maintien des droits d'usage forestiers.

La population

L'Ariège est l'un des départements de France les moins peuplés et les plus âgés. Le recensement de mars 1999 indique 137 347 habitants, soit une densité moyenne de 28 habitants au km² (France : 107) (voir annexe 2, tableau 1).

Actuellement il connaît une légère croissance démographique du fait de l'arrivée de nouveaux habitants jeunes et actifs qui s'installent principalement de Saverdun à Foix le long de la Nationale 20 (voir annexe 2, carte 1). Ce phénomène correspond en fait à l'extension de la zone d'influence de Toulouse. Pamiers est du reste plus peuplée que Foix (13 417 habitants contre 9109). Mais si depuis les années soixante le département ne se dépeuple plus, il comptait 210 000 habitants en 1901.

A la basse vallée de l'Ariège s'opposent les cantons montagneux du sud qui continuent leur lent dépeuplement (voir annexe 2, carte 1). Le solde migratoire positif compense un déficit naturel important car malgré une espérance de vie très importante la mortalité est supérieure à la natalité. Cela est dû à un vieillissement préoccupant de la population, en particulier dans les régions montagneuses.

Les personnes âgées (plus de soixante ans) représentent 29,7% de la population contre 20,9% pour les moins de 20 ans (voir annexe 2, tableau 1). Un lecteur potentiel sur trois a donc plus de soixante ans, un sur cinq moins de vingt ans.

Signalons aussi un net contraste démographique dans la répartition de ces populations (voir cartes 2 et 3). Les jeunes sont proches des villes et dans la plaine alors que les personnes âgées résident dans les régions montagneuses du sud et dans le Volvestre. De ce fait, la solitude est particulièrement prononcée en montagne où les veufs et veuves sont nombreux : sur 18 000 personnes seules en Ariège, 10 300 sont des femmes, près de la moitié (42%) a plus de soixante ans (voir annexe 2, carte 4).

Une réflexion sur des services particuliers à destination des personnes âgées existe déjà à la B.D.P., elle est peut-être à développer.

L'activité

La population active est de 57 000 personnes. Le taux d'activité avoisine les 50%. Mais là aussi le contraste est important entre la frange sud pyrénéenne où la population est âgée et moins active et la basse vallée de l'Ariège autour des centres

urbains de Foix, Varilhes, Pamiers, Saverdun où sont installés les populations les plus jeunes.

Le niveau d'études atteint par la population de plus de quinze ans est contrasté mais montre un faible niveau de formation scolaire initiale. 7,7% des plus de quinze ans étudie encore, 30,6% a atteint un niveau d'école primaire, 32,5% a atteint le niveau collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ou a un C.A.P ou un B.E.P. ; 15% a fréquenté le lycée sans aller plus loin et seulement 14% a fait des études supérieures (facultés, I.U.T.,...)
(chiffres tirés de Résultats du recensement de mars 1999, 09, Ariège, INSEE 2000).

Le taux de chômage est dans la moyenne nationale (10,2% en janvier 2000) et la répartition de la population active montre la vocation à la fois rurale et industrielle du département (voir annexe 2, tableau 2).

Le salaire moyen ariégeois est faible : 105 850 F contre 130 800 F en moyenne en France. De plus, là aussi, la basse vallée de l'Ariège est plus favorisée que la montagne.

Les secteurs traditionnels industriels sont en crise (minerais et textiles) ou stagne (métallurgie, mécanique). La part de richesse produite par l'agriculture recule ainsi que le petit commerce. Le tourisme dont la tradition remonte au thermalisme du XIX^{ème} siècle avec par exemple Ax les Thermes, bénéficie des atouts du département. La montagne peut être fréquentée l'été ou l'hiver. L'essor du tourisme vert peut être favorisé par l'attrait que présentent des vallées isolées qui ont gardé leurs traditions. Les activités liées à la nature sont nombreuses : pêche, chasse, sports de plein air.

L'organisation du territoire

L'Ariège, on l'aura compris, est particulièrement marqué par deux données : 77,4% du territoire est montagneux et 67,4% de la population réside dans l'espace rural contre 23,6% de moyenne nationale.

L'armature urbaine est particulièrement faible : seules quatre villes ont plus de 4000 habitants (Pamiers, Foix, Saint-Girons, Lavelanet) et 276 des 332 communes ont moins de 500 habitants mais abritent un tiers de la population.

Actuellement la concentration des équipements dans les villes et les bourgs importants se poursuit - en particulier le long de la nationale 20 - et les services sont de plus en plus éloignés des domiciles (voir annexe 2, carte 5). Les zones montagneuses ou

rurales se désertifient au profit de dix sept pôles de services intermédiaires (voir carte 6). Ces communes proposent une large gamme d'équipements comme le supermarché, la banque, la librairie, le dentiste. Les bassins des quatre plus importantes regroupent les deux tiers de la population départementale (Pamiers, Foix, St Girons, Lavelanet).

Treize pôles de services de proximité (en orange sur la carte 7) relaient les dix sept pôles les plus importants : ils assurent une desserte plus proche des populations pour les services de base : pain, boucherie, poste...Notons toutefois que tournées ou dépôts de commerçants sont parfois des palliatifs efficaces pour les non-actifs libres dans la journée.

En conclusion, on peut insister sur le rôle de plus en plus important de l'axe formé par la Nationale 20 d'Ax-les-thermes à Saverdun qui gagne en équipements et qui oriente une grande partie du territoire dans la logique de la métropole toulousaine (voir carte 5). Ailleurs quelques pôles insuffisamment peuplés et pas assez puissants tentent d'animer un espace en voie de désertification et à la population vieillissante.

Dans ce cadre, la mise en place d'un site Web pour la B.D.P. et l'animation d'un réseau via internet entre les partenaires de la lecture publique en Ariège est bien plus qu'un effet de mode : c'est un outil au service de l'aménagement du territoire, de son animation.

Forces et faiblesses de la B.D.P.¹

(en note bas de page : (pour une présentation plus complète de la B.D.P., fonctionnement, organisation, réseau, moyens...voir le rapport de stage))

La première force de la B.D.P. est de disposer d'un budget d'acquisition important : elle se place en tête des dépenses documentaires nationales avec un chiffre de 13,40 F par habitant. Cela lui permet de répondre aux attentes d'un réseau demandeur et très dépendant de son service de fourniture de documents puisque six bibliothèques seulement disposent de crédits municipaux. Dans le département rural qu'est l'Ariège, la B.D.P. est donc un établissement de référence.

¹ Pour une présentation plus complète de la B.D.P. on se rapportera au rapport de stage. GUELY, Cécile *La bibliothèque départementale de prêt de l'Ariège.*

L'équipe de la bibliothèque est ancienne et connaît bien le département et son public.

Enfin en 1997 le conseil général de l'Ariège a arrêté un schéma départemental de lecture publique, c'est un projet long et difficile à mettre en œuvre mais porteur pour la B.D.P.. Il s'agit d'une restructuration de la desserte départementale : création de vingt deux « bibliothèques-centres » qui deviennent les têtes de réseaux de « bassins de pays » et desservent des « points lectures »².

Une étude du fonctionnement de la bibliothèque met en lumière des faiblesses tant en terme d'organisation du travail en interne qu'en terme de desserte du réseau.

Ainsi l'on peut dire que la B.D.P. remplit au mieux sa mission traditionnelle de diffusion documentaire, remplit bien sa mission de conseil en bibliothéconomie et trop peu ses missions d'animation, de formation et de coordination du réseau.

Elle manque de moyens humains. L'équipe est formée de dix sept personnes dont trois à temps partiel (à 80%) et les décharges syndicales de trois personnes totalisent plus d 50% d'un temps plein. La durée hebdomadaire du travail est de trente cinq heures. Il n'y a eu qu'une seule création de poste depuis 1985 : un assistant qualifié de conservation arrivé en mai 2000. Un conservateur doit arriver en décembre 2000.

Le décalage important entre les moyens humains et la charge de travail touche particulièrement le secteur des livres.

Par ailleurs l'équipe est âgée ; la moyenne d'âge est de quarante sept ans. Ce n'est pas un handicap en soi mais cela s'ajoute au fait que le personnel est peu mobile : cinq des personnes du secteur livres sont les mêmes depuis dix sept ans. L'équipe n'est pas opposée aux changements et aux nouvelles tâches qui lui sont demandées mais s'inquiète des moyens mis en œuvre pour lui permettre de mener à bien ces nouvelles missions.

Les compétences professionnelles des agents de la bibliothèque sont bonnes dans les domaines d'activité traditionnelles de la B.D.P. mais insuffisantes pour ce qui concerne l'intervention auprès des bibliothèques du réseau en conseil en organisation, informatisation et animations.

² Voir le rapport de stage cité plus haut.

Rappelons ici brièvement l'organisation de la bibliothèque et le circuit du document. Six personnes se partagent la desserte du département organisée en secteurs géographiques. Chacune participe aux acquisitions générales dans un domaine défini en fonction de leurs intérêts et compétences. Le directeur complète et valide les acquisitions. Chacune effectue le catalogage des documents qu'il a commandés pour son secteur et une partie des autres documents. Dans la pratique, le grand nombre d'ouvrages à traiter génère un retard très important dans le catalogage des livres. Une fois l'équipement terminé, chacun range - plus ou moins bien - les ouvrages correspondant à ses suggestions d'acquisitions dans une réserve personnelle et dès lors inaccessible aux autres bibliothécaires.

Les magasins sont répartis ainsi : des magasins communs qui contiennent un grand nombre d'ouvrages anciens et peu empruntés, quelques rayonnages d'ouvrages ramenés de tournées en attente de rangement et les réserves personnelles. Cela ne facilite pas le choix des dépositaires lorsqu'ils viennent se fournir à la B.D.P..

Tout cela entraîne une inégalité dans la qualité de service rendu aux différents cantons du département. Celui ci dépend en fait de l'organisation du travail et des centres d'intérêt du bibliothécaire responsable du secteur géographique et de lui seul. Ainsi certains cantons ne bénéficient pas des compétences de la personne la plus qualifiée en littérature jeunesse, d'autres de celle chargée plus particulièrement des acquisitions de bandes dessinées.

Cette faiblesse du côté de la fourniture des documents se double d'une faiblesse de la fourniture d'informations en général.

Il faut signaler aussi un fort contraste au sein de la bibliothèque entre le secteur livres qui a des difficultés à fonctionner correctement et la discothèque qui est plus opérationnelle. Cependant les documents sonores ne sont actuellement diffusés qu'en prêt direct : un musibus dessert six communes, cela ne couvre qu'une partie limitée du département.

L'on peut signaler au passage qu'une autre faiblesse de la bdp est de ne prêter aujourd'hui que des livres et des documents sonores. Elle ne prête ni cassettes vidéo, ni cédéroms.

La proche informatisation du prêt (d'ici quelques semaines) devrait résoudre nombre de problèmes liés au prêt manuel³. En effet les pratiques sont diverses selon les bibliothécaires : limitation ou pas du nombre de documents lors du prêt direct, gestion ou non des relances et rappels, gestion ou non des demandes particulières des dépositaires et lecteurs. Actuellement il est parfois plus rapide et plus simple de racheter un ouvrage que de tenter de le localiser.

La mise en œuvre du nouveau schéma départemental de lecture publique devrait permettre à la B.D.P. de rationaliser son organisation qu'elle devra adapter à un nouveau type de fonctionnement.

La BDP doit aussi développer la coopération intra-départementale : il s'agit d'améliorer non seulement les services rendus mais de structurer son réseau. Actuellement il serait plus juste de parler en Ariège de bibliothèques du département que d'un véritable réseau. Les rapports des dépositaires avec la B.D.P. et la quasi inexistence des rapports des dépositaires entre eux ne permettent pas d'employer à juste titre le terme de réseau. C'est là une grande faiblesse de la B.D.P..

Les activités de formation et d'animation sont quasi inexistantes⁴. Des journées de formation aux NTIC communes aux bibliothécaires et dépositaires seraient un bon moyen d'initier la constitution du réseau.

Par ailleurs, le retard dans l'informatisation du prêt, dans l'équipement internet et le manque de formation du personnel dans ce domaine risquent de placer la B.D.P. en deça des compétences et services rendus par certaines bibliothèques du département. Elle doit agir rapidement pour devenir une vraie tête de réseau réel et virtuel. Les rapports avec le service informatique du conseil général deviennent cruciaux et une véritable prise de conscience des politiques, notamment des élus du département qui manifestent un manque d'intérêt pour la culture et la lecture en particulier est nécessaire.

³ Le prêt des documents du musibus puis des deux bibliobus devrait être mis en œuvre en janvier 2001.

⁴ Formations : en 1999, 19 personnes ont suivi un stage d'initiation de huit jours.

Animations : la BDP propose neuf expositions en prêt.

Le rôle du site Web dans le redéploiement des services de la B.D.P.

Le site Web peut aider la bibliothèque à surmonter ses faiblesses, il peut être aussi un outil pour la mise en œuvre du schéma départemental de lecture publique.

Evolution et création de nouveaux services

Le site peut permettre d'améliorer le fonctionnement interne et les services existants à la B.D.P.. La mise en ligne du catalogue par exemple demandera une meilleure gestion des fonds car les dépositaires, mieux informés sur les ouvrages disponibles, auront des exigences plus grandes. Cette mise en ligne du catalogue accélérera peut être le processus d'informatisation du fonds (les ouvrages acquis après 1986 sont informatisés mais pas l'ensemble des ouvrages acquis avant cette date⁵).

Le site permettra de motiver le personnel autour d'un projet d'équipe : il est important pour cela qu'un maximum de personnel soit impliqué du moins parfaitement informé, afin que la création du site soit l'occasion de dynamiser l'équipe, pour redonner un souffle au service et pour faire de l'outil informatique un outil de travail commun et naturel. Ce sera l'occasion de former le personnel aux NTIC et à la recherche documentaire sur internet.

De nouvelles connaissances leur seront demandées afin de n'être pas en deçà des services rendus par certaines bibliothèques du département dont le prêt est informatisé et qui proposent au public un accès à internet.

Le site Web va créer de nouveaux services : le service de réservation des documents permettra une circulation plus rapide des documents recherchés. Le site va donc améliorer les services rendus au réseau en terme de fourniture de documents . Il permettra aussi de pallier la faiblesse de la B.D.P. en terme de diffusion de l'information.

La mise en ligne de sélections thématiques et par niveaux scolaires d'ouvrages, de documents sonores et à terme de cédéroms est un service très attendu et totalement nouveau.

⁵ Pour cette partie du fonds il faudra procéder à un déserbhage. La bibliothèque décidera ensuite si, au vu de l'importance du travail de catalogage quotidien à accomplir, l'informatisation de ces ouvrages que l'on peut considérer comme anciens dans une bibliothèque départementale de prêt est prioritaire. Elle peut envisager de conserver un fonds ancien non informatisé.

L'un des volets essentiels de la politique d'acquisition de la bibliothèque est de répondre à la demande du public, la messagerie électronique, la rapidité de communication induite par le réseau internet permettront de mieux effectuer cette partie des acquisitions.

D'une manière générale le site permettra à la bibliothèque d'être plus à l'écoute des dépositaires.

Structuration du réseau et développement de la communication intra-départementale

Outre des services mieux rendus et plus diversifiés, le site doit permettre de créer un extranet formé par la B.D.P. et les dépositaires.

Les informations et la communication circuleront mieux et plus rapidement de la B.D.P. aux bibliothèques et entre les dépositaires eux mêmes. Chacun aura connaissance des actions des uns et des autres grâce au bulletin de liaison, les expériences et les conseils pourront s'échanger grâce au forum de discussion.

Le site devra être à l'origine de collaborations. Ainsi le projet lui même peut être l'occasion d'un premier travail en équipe : la B.D.P. peut proposer des réunions d'informations sur l'avancement du projet et aux dépositaires intéressés de participer aux réunions du comité de pilotage menant le projet.

Par ailleurs, la création du site nécessitant la réalisation de textes de présentation de la bibliothèque et de ses activités, cela peut être l'occasion de la réalisation d'une plaquette imprimée sur papier d'information diffusée largement. Dans l'attente d'un équipement internet plus important dans le département, les informations en ligne pourront être imprimées et diffusées.

La mise en place des services mis en place en ligne, argument de plus pour promouvoir les NTIC dans le département, contribuera à l'accélération du mouvement d'informatisation du réseau, ce qui était l'un des objectifs principaux du projet de service 2000 de la B.D.P..

Une nouvelle image

Le site sera un outil pour la mise en œuvre du schéma départemental de lecture publique permettant une meilleure circulation des documents et de l'information et la

naissance d'une coopération dans le département. On peut espérer qu'il favorise la naissance d'un vrai réseau et en fasse de la B.D.P. sa tête.

Grâce au site, elle donnera d'elle même une nouvelle image, plus dynamique, plus moderne et soucieuse d'utiliser les meilleurs moyens pour permettre à chacun l'accès au livre et à la culture.

LES SITES DES B.D.P. AUJOURD'HUI

Etude stratégique

Avant toute chose il faut préciser que cette étude, qui reste modeste, a été réalisée dans la perspective de la création du site de la B.D.P. de l'Ariège et que les jugements portés, notamment sur l'aspect visuels des sites, sont subjectifs. Au delà des quelques critiques on sait que notre réflexion devra elle aussi affronter les difficultés de la réalisation concrète..

Afin d'évaluer les sites Web des BDP, une grille a été élaborée⁶.

Parmi les quatre vingt seize B.D.P. françaises, dix sept ont aujourd'hui un site Web⁷. Trois n'ont pas été étudiées ici : celui de la Lozère qui est constitué uniquement de son catalogue en ligne, celui de la Guadeloupe qui présente brièvement la B.D.P. en une seule page écran et celui de la Loire qui est en cours de construction. Ces trois sites ne sont pas encore assez importants pour être exploitables ici. Les sites des B.D.P. du Morbihan et de l'Oise sont très jeunes : ils ont été mis en ligne courant novembre 2000.

Il faut aussi faire une place particulière aux sites de la Savoie et de la Haute-Savoie puisqu'ils ont fusionnés pour créer un portail des bibliothèques de ces deux départements. C'est ce site portail qui a été étudié tout en sachant que le site de la Savoie a été conçu pour être au service des bibliothèques du département et que le portail s'adresse à tout le public des deux départements.

⁶ Voir en annexe 7.

⁷ Voir liste en annexe 1

Ampleur des sites

On a évalué la taille des sites en pages Web, une page Web pouvant être constituée de plusieurs pages écrans. La mesure n'est donc pas totalement fiable mais donne une idée de l'ampleur du site.

La taille des sites des B.D.P. varie de trois pages (Isère) à environ quatre vingt quinze pages (Mayenne). Les sites des B.D.P. de l'Isère, l'Oise, les Pyrénées-Orientales, la Saône et Loire et la Nouvelle-Calédonie font moins de dix pages. Les sites des B.D.P. de la Dordogne, du Morbihan et du Haut-Rhin font entre dix et vingt cinq pages, le site de la B.D.P. de l'Essonne fait quarante trois pages. Les sites des Landes, de la Mayenne, de la Vienne, du Val d'Oise et le portail Savoie/Haute-Savoie font plus de soixante dix pages.

Ergonomie

La présentation visuelle d'un site Web et les possibilités de navigation qu'il offre font une part importante de son succès. Des textes mal présentés : trop longs, trop littéraires ou écrits dans une taille de police trop petite auront moins de chances d'être lus jusqu'à leur fin. Ils doivent être lisibles, courts et attrayants.

Les couleurs utilisées sont aussi importantes : il est difficile de lire par exemple le texte du site de l'Isère blanc et jaune sur fond bleu, trois liens jaunes sur fond beige dans le bulletin de liaison du sites des Pyrénées-Orientales sont illisibles.

Les pages doivent se charger rapidement : l'internaute ne patientera pas longtemps, pas plus de dix secondes environ devant un écran trop long à se charger. Enfin il doit pouvoir trouver rapidement l'information qu'il cherche et surtout ne pas s'égarer : il est important qu'il puisse se repérer facilement dans le site.

Une des caractéristiques principales des sites des B.D.P. est la sobriété. Ils ont dans l'ensemble un aspect visuel sobre et uniforme : les pages d'un même site sont le plus souvent organisées selon les mêmes règles graphiques (Dordogne, Mayenne, Morbihan, Pyrénées-Orientales, Val d'Oise par exemple). Cela construit l'identité du site. Les textes sont le plus souvent inscrits sur un fond blanc (Dordogne, Saône et Loire, Vienne, Morbihan, Haut-Rhin, portail Savoie/Haute-Savoie).

Presque tous ont intégré des images mais elles sont peu nombreuses car cela retarde le chargement des pages. Ce sont en général des photographies du bâtiment (En page d'accueil sur le site des Landes) des bibliobus (Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin). On découvre des petits signes ou dessins dynamiques sur quelques sites. Par exemple l'icône e-mail sur le site du Haut Rhin, un oiseau battant des ailes porteur d'un message sur celui de la Vienne ou un autobus qui traverse l'écran sur celui des Pyrénées-Orientales.

Dans l'ensemble les B.D.P. ont donc fait le choix d'une présentation simple et stricte, parfois peut être un peu trop. On remarque ceux qui ont osé un peu plus de fantaisie comme le Haut Rhin ou les Landes : présentation variée, fonds à motifs et polices de couleurs diverses.

Les sites visuellement les plus agréables sont les sites des B.D.P. des Landes, du Haut-Rhin, de la Vienne et du Morbihan.

Les choix graphiques et de systèmes de navigation sont aussi liés à la contrainte d'utilisation de la charte graphique du serveur qui les héberge. Parmi les sites étudiés, 10 sont hébergés par le serveur de leur conseil général et 8 en respectent la charte graphique : Dordogne, Isère, Mayenne Morbihan, Oise, Pyrénées-Orientales, portail Savoie/Haute-Savoie, Val d'Oise. La Vienne et le Haut-Rhin ont créé intégralement leur site qui se distingue visuellement de celui du conseil général. L'Essonne - site hébergé par une société de services- est un cas un peu particulier puisque le site même du conseil général est hébergé par cette même société.

Navigation

Un internaute familier du Web trouve rapidement l'information recherchée. Les boutons de navigation sont mis en valeur soit par les couleurs utilisées soit par soulignement des textes. Cependant il manque parfois d'icônes de retour : il faut assez souvent utiliser la flèche retour du menu du navigateur ce qui implique un grand nombre de clics et du coup le repérage dans le site n'est pas toujours facile.

Sur certains sites le sommaire des rubriques reste affiché sur toutes les pages, soit par affichage horizontal (en bas de l'écran pour le site de la Dordogne, en haut pour celui du Morbihan) soit en affichage vertical sur la gauche de l'écran (Haut-Rhin, Landes, Val d'Oise) soit en développement d'une arborescence (Savoie). Cela facilite à

chaque fois le repérage qui est encore plus aisé lorsque la rubrique correspondant à l'endroit où l'on se trouve est surlignée ou s'affiche d'une couleur différente des autres (par exemple sur les sites des Landes et du Haut-Rhin). Le site de la Savoie propose un système qui gagnerait à être mis en valeur visuellement mais très efficace : l'arborescence est affichée au fur et à mesure de la visite, cela permet de revenir par ces liens actifs à la page souhaitée.

Le sommaire du site de la B.D.P. de la Vienne s'affiche en un plan : parties et sous parties se développent à l'aide d'icônes (petits livres ouverts ou fermés) de la même façon que les dossiers et fichiers dans une arborescence windows. Cela présente l'avantage d'avoir une vision complète du site mais implique aussi un nombre de clics plus grand : un clic sur le titre de la partie, un clic sur celui de la sous partie pour accéder aux pages lui correspondant.

Les liens internes permettent de naviguer dans le site afin de trouver les informations et d'aller d'une page à l'autre sans repasser par le sommaire. Ils permettent à l'internaute de trouver son propre chemin et rendent le site plus dynamique. Cependant trop de liens risquent de perdre le visiteur. Sur les treize B.D.P. étudiées, seulement cinq n'utilisent pas les liens internes pour la navigation : la Dordogne, l'Isère, le Morbihan, la Saône et Loire et la Nouvelle Calédonie. Excepté la Dordogne ce sont des sites de petites tailles ce qui peut justifier l'absence de liens.

Il est bien évidemment plus difficile d'organiser un site de taille importante comme celui du Val d'Oise ou de la Mayenne que des sites de petite taille comme ceux des Pyrénées-Orientales, de la Saône et Loire, de la Nouvelle Calédonie, de l'Oise ou du Morbihan où l'on mémorise plus facilement les sommaires et les pages visitées.

Les termes utilisés pour nommer les rubriques sont en général clairs et parlants : on retrouve souvent « *la B.D.P.* », « *le réseau* », « *animations* », « *formations* », « *annuaires* », « *missions* », « *moyens* », « *services proposés* », « *actualités* », « *sélections* », « *contacts* », « *journal du réseau* », « *les aides* »...

La présence d'un index est aussi précieuse pour trouver rapidement une information : la logique d'organisation du site ne correspond pas toujours à celle du visiteur. Seul le site de la Savoie en propose un.

On peut dans la perspective de la création d'un nouveau site tirer quelques enseignements de cette étude :

Le site doit présenter une cohérence visuelle, celle-ci aide à créer l'identité du site.

Les éléments de navigation (icônes, boutons, liens) doivent être visibles et explicites.

On peut pour cela utiliser les couleurs, les polices, des signes animés...

Le système de navigation doit être immédiatement perçu : sa compréhension ne doit pas demander d'efforts.

Le repérage dans le site doit être facile, cela est d'autant plus difficile à réaliser que le site est important, on peut donc rappeler visuellement la hiérarchie du site en affichant le sommaire. La rubrique dans laquelle se trouve le visiteur doit être marquée, cela peut se faire par un code de couleur ou un changement de style.

L'organisation des rubriques doit être logique et les termes employés définir clairement le contenu des fichiers.

Le chargement des pages doit être rapide et pour cela il est préférable de ne pas mettre trop d'images. Celles-ci doivent être lisibles afin d'apporter une véritable valeur ajoutée au texte.

Les liens internes doivent être utilisés de manière pertinente, c'est sans doute quelque chose de difficile. Ils ne doivent pas être trop nombreux mais ils sont l'outil de la navigation sur le Web. Un site sans liens paraît trop statique.

Contenu

Sept B.D.P. donnent des informations sur leur histoire cela se résume en général à la date de création de la bibliothèque.

Toutes présentent leurs missions et leurs activités de façon plus ou moins détaillée. Cinq ne présentent pas leur personnel (Dordogne, Landes, Morbihan, Oise, Nouvelle Calédonie). On trouve en général les noms, fonctions adresses électroniques (lien actif) des personnes sous une rubrique « contacts » (Vienne, Mayenne) ou « vos interlocuteurs » (Val d'Oise) ou encore « Qui ? Ou ? » (Savoie).

Seules la Dordogne, les Landes et la Nouvelle-Calédonie ne présentent pas leurs collections.

La présentation peut en être succincte : le nombre total de documents sur le site des Pyrénées Orientales ou plus ou moins détaillée : nombre de livres, de documents

sonores et d'expositions sur le site de l'Essonne ; nombre de livres adultes, enfants, de disques , de cassettes audio, de vidéos, de vidéos enfants, de cédéroms sur le site de l'Oise. Nombre de livres adultes, de livres enfants, de textes enregistrés, de disques compact, de cassettes audio et de documents multimédia sur le site de la Vienne ; le Val d'Oise indique le nombre de livres adultes, enfants, de titres de périodiques, de cd et cassettes audio, de partitions, de cédéroms.

Seules deux B.D.P. ont mis en ligne un carte géographique de leur département pour présenter leur réseau : une carte interactive par secteurs avec pour chaque commune le numéro du dépôt, le type de dépôt, le nom du responsable, l'adresse et le numéro de téléphone sur le site des Landes. On trouve deux cartes sur le site de la Mayenne : une carte du réseau avec les noms des communes et le type de desserte (néant, prêt direct, autres structures, point lecture, bibliothèques relais, bibliothèques municipales, bibliothèques têtes de réseau, bibliothèques de villes de plus de 10 000 habitants) ; une carte des pays avec les bibliothécaires intercommunaux (les pays ayant signé une convention avec le conseil général en 1997, en 1998 et en cours d'élaboration de convention en 1999).

Cependant neuf B.D.P. proposent un répertoire des bibliothèques de leur réseau. Les renseignements donnés vont de l'adresse simple (Isère) à des fiches complètes d'identification. huit B.D.P. donnent des informations autres que les coordonnées de la bibliothèque : horaires d'ouverture, surfaces, informatisation... La Vienne indique la population de la commune, le canton auquel elle appartient ainsi que la communauté de commune, le type de dépôt, les horaires d'ouverture, le noms du responsable le type de documents que l'on peut y trouver, si la bibliothèque est ou non informatisée et le nom du correspondant à la B.D.P. Le Morbihan propose une « liste personnalisée » ou une « fiche détaillée » (secteur, adresse, téléphone, nom du responsable, moyens informatiques, nombre de lecteurs, de prêts et nombre de documents par support).

Les Landes, la Mayenne, le Haut-Rhin (« Rendez vous avec le bibliobus ») proposent un calendrier du passage du bibliobus.

Quatre B.D.P. offrent la consultation de leur catalogue en ligne (Lozère, Vienne, Val d'Oise, Nouvelle-Calédonie), deux l'annoncent (Le Morbihan et les Landes⁸) et deux renvoient vers le minitel (La Saône et Loire et la Savoie).

La B.D.P. du Val d'Oise offre la possibilité de consulter son catalogue ainsi que ceux d'autres services du conseil général (indépendamment ou simultanément), les catalogues des BU de Cergy-Pontoise, de Valenciennes et de Marne la Vallée. Elle a deux catalogues collectifs en cours : fonds anciens et périodiques du Val d'Oise. Elle propose aussi l'accès à Révodoc : réseau de bibliothèques et centres de documentation publics, universitaires et spécialisés du val d'Oise.

Trois B.D.P. proposent des sélections d'ouvrages et des sélections coup de cœur qui sont en général présentées de façon thématique. Les Landes et le Val d'Oise proposent aussi des sélections comprenant d'autres supports, elles offrent des sélections très riches et complètes avec outre des livres, des diapositives, des cassettes vidéos et audio dans les Landes. On trouve des discographies et liste de sites Web sur le site du Val d'Oise, on peut aussi y trouver des bibliographies ou des discographies en faisant une recherche par ces termes sur le catalogue.

On trouve aussi des sélections thématiques ou des « coups de cœur » dans les bulletins de liaison.

Six B.D.P. ont mis en ligne le calendrier ou le programme détaillé de leurs formations et toutes sauf quatre présentent leurs activités d'animation avec parfois la liste complète des expositions.

Seule la Savoie propose une liste de discussion réservée aux dépositaires mais toutes (sauf l'Essonne et l'Oise) donnent une adresse électronique pour la B.D.P., pour le Webmestre ou celles des membres du personnel.

Cinq B.D.P. éditent un bulletin de liaison en ligne, identique à la version papier.

Les liens vers d'autres sites

Huit sites de B.D.P. proposent au cours de la navigation des liens vers des sites extérieurs (Landes, Mayenne, Pyrénées-Orientales, Saône et Loire, Savoie/Haute-Savoie, Vienne, Val d'Oise et Nouvelle Calédonie) ainsi qu'une rubrique spécifique de

⁸ tout récemment le Lot et Garonne annonce son catalogue.

sélection de sites (sauf les Pyrénées-Orientales et la Vienne, site sur lequel la rubrique est en construction). Les sites sélectionnés sont essentiellement des sites de type professionnel (bibliothèques, organismes professionnels...). Cependant Quatre B.D.P. proposent des liens vers des sites non professionnels relatifs au département. On trouve sur le site de la Saône et Loire une *bibliothèque virtuelle* de 75 sites classés en 6 rubriques : *Collectivités Territoriales, Culture/Loisirs/Tourisme, Economie, Education, Information, Divers*. La Nouvelle Calédonie propose quelques sites locaux. Le Val d'Oise propose aussi une sélection de sites relatifs au département, *collectivités territoriales, administrations et services publics, entreprises, culture, enseignement...* Enfin on trouve sur le portail Savoie/Haute-Savoie des sélections régionales avec notamment 4 sites Italiens et 9 sites Suisses. Le site propose aussi une *bibliothèque virtuelle* très riche classée selon la classification décimale de Dewey.

Ces liens permettent d'ouvrir le site vers le Web et en font un site de référence. le visiteur peut y revenir lorsqu'il souhaite rechercher une information ne concernant pas forcément la bibliothèque, la sélection de sites lui permet de débiter une navigation et de trouver rapidement le type de site qu'il cherche.

On peut schématiquement distinguer deux types de sites : proposant plutôt des informations ou des services, les sites proposant surtout des informations semblent figés car ce type de rubrique ne demande pas de mise à jour.

Les sites orientés services sont en général destinés aux bibliothécaires et responsables du réseau.

Certaines informations sont présentes sur tous les sites : présentation de la B.D.P., présentation du réseau. Les services destinés au réseau sont surtout des informations sur les animations, les formations, les répertoires des bibliothèques du département, des conseils de gestion de bibliothèque. Au fil des visites on a remarqué quelques services originaux :

Les pages très complètes des conseils pour créer une bibliothèque du site de la Vienne.

Le remarquable service de consultation de catalogues du site du Val d'Oise, les informations qu'il donne sur le travail fait par la B.D.P. par exemple sur son expérience

de l'enrichissement des affichages et des liens que permet l'interface DRA Web2 pour établir des liens hypertexte dans le catalogue. Cette B.D.P. renvoie aussi vers des guides pour les bibliothécaires comme par exemple l'indexation Rameau.

On remarque la proposition de traduction en langue anglaise sur le site des Landes : « reduced english version ».

La Mayenne propose une rubrique complète et pratique sur les formations pour devenir bibliothécaire, les diplômes, les statuts...

Le Morbihan propose l'inscription à une liste de diffusion.

En terme de quantité d'informations et de qualité de services, les sites de références sont : le Val-d'Oise, le portail Savoie/Haute-Savoie, la Vienne et la Mayenne.

Sauf celui de la Mayenne, ces sites ont été créés entièrement par la B.D.P..

Leur création : Pourquoi ? Comment ?

Onze sites sont hébergés par le serveur de leur conseil général, les autres sont des sites personnels, l'Essonne est un cas un peu particulier : hébergé par une société de services extérieure qui héberge aussi le site du conseil général.

La création des sites

On peut distinguer deux cas de figure.

Les sites créés entièrement par la B.D.P., ce sont les plus rares. Ils sont créés en respectant ou pas la charte graphique du conseil général si celui-ci les héberge.

C'est le cas

- des Landes
- du Haut-Rhin
- de la Savoie
- de la Vienne
- du Val d'Oise

Les sites dont le contenu a été élaboré par la B.D.P. mais dont la réalisation technique a été confiée soit au service informatique du conseil général soit à une société extérieure. C'est le cas

- de la Dordogne,

- de la Mayenne (données et structure du site élaborées par la B.D.P.)
- du Morbihan
- de l'Oise
- des Pyrénées-Orientales
- de la Saône et Loire
- de la Nouvelle-Calédonie
- de l'Essonne (la B.D.P. a fourni les thèmes du contenu, une société extérieur à entièrement conçu et réalisé le site).

Il est difficile d'évaluer le temps qu'a demandé la réalisation du site dans la mesure où c'est souvent un travail d'équipe et qui n'a pas été fait à temps complet mais qui s'intègre dans une démarche globale de production diverse d'informations (Savoie, Val d'Oise). Cependant, si l'évaluation est tentée, on peut dire que le temps demandé est variable en fonction de l'ampleur prévue pour le site et de la stratégie de réalisation adoptée : la Vienne par exemple a choisi de demander à un objecteur de conscience de travailler à plein temps sur le site pendant un an, la directrice et son adjointe ont travaillé quelques heures par semaines, la réflexion sur le site a commencé en septembre 1999 et la mise en ligne officielle a eu lieu le 4 septembre 2000.

Autre site important : celui de la Mayenne : il a été conçu par un emploi jeune (avec validation par la directrice) et une année s'est écoulée entre la prise de décision et la mise en route opérationnelle.

Une personne a conçu et réalisé entièrement le site des Landes en trois mois. Trois personnes (1 quasiment à temps plein, les 2 autres plus occasionnellement) ont réalisé le site du Haut-Rhin.

Des sites moins importants et en partie sous-traités ont demandé moins de temps : Le site de la Nouvelle Calédonie a été conçu en trois semaines, celui du Morbihan en un mois et demi par une personne. La décision de création du site a été prise en mai-juin en Saône et Loire et le site a été mis en place en septembre, l'ensemble du contenu du site a été élaboré par la directrice de la B.D.P..

Selon les services mis en ligne l'administration du site demande une charge très variable.

D'une manière générale cette charge de travail est difficile à quantifier. Cela dépend aussi de ce que l'on entend par « administration » : En Savoie les documents sources sont très peu maquetés et sont enregistrés sous deux forme : une version maquetée pour un format papier et une version maquetée pour un format Web, la mise en ligne des documents est donc ensuite très rapide. Comme dans le Val d'Oise le travail pour le site est intégré dans la logique de production de documents et d'informations de la bibliothèque.

Les mises à jour se font souvent ponctuellement en fonction de l'actualité. Elles sont soit réalisées par le service informatique du serveur hébergeur, soit par une personne au sein de la bibliothèque.

En Saône et Loire un emploi jeune chargé des nouvelles technologies effectue la mise à jour une fois minimum dans l'année au moment de la parution des statistiques. Dans les Landes la mise à jour demande environ quatre heures tous les quinze jours. En Mayenne, l'emploi jeune « vérifie pour chaque page si tous les liens sont corrects et s'il n'y a pas d'anomalie sur la page. » Ensuite il faut « examiner les mises à jour et les éventuelles évolutions. La mise à jour se déroule en plusieurs étapes » elle est faite en partie par l'emploi jeune et par la société de services qui a réalisé le site .

Objectifs lors de la création

L'un des rôle des sites est de présenter la B.D.P. et d'être une sorte de carte de visite, mais l'objectif principal est d'être un outil de travail pour la B.D.P. et son réseau. Deux publics sont visés : les bibliothécaires et le public du département : Le Haut Rhin a pour objectif de « mettre à disposition en permanence pour notre public toute les informations que nous produisons pour lui. Pour le public du prêt direct...pour le public de nos dépôts... ». De même la création du site de la Mayenne « relève de deux approches distinctes : celle destinée au réseau professionnel...celle à destination du grand public ». Le site de la Vienne est à destination du public, des élus et des bibliothécaires du réseau. L'Isère réfléchit actuellement à la conception d'un site propre qui « devra toucher deux types de publics : un grand public, afin de faire connaître les actions de la BDI, mais surtout l'ensemble des usagers de la Bibliothèque départementale ».

D'autres sites ont été conçus d'abord à destination des bibliothécaires du réseau : le site du Val d'Oise, celui des Landes, celui de la Savoie. Au delà du service direct au réseau, l'ambition des sites est aussi de participer à la diffusion des documents et de lutter contre l'isolement dans le monde rural. Ainsi en Dordogne le site participe-t-il de la mission de la B.D.P. de « développer une présence forte du livre en milieu rural pour favoriser un accès égal de tous au savoir en réduisant d'une part, les inégalités géographiques et d'autre part en réduisant l'isolement des services culturels ». La création du site de la Dordogne participe du souhait du conseil général de créer un « réseau départemental de communication en utilisant la technologie de l'internet » conçu comme « un outil d'aménagement du territoire, favorisant le développement local sur le plan social, culturel et économique ».

L'audience et l'évaluation du site

Peu de B.D.P. évaluent précisément l'audience de leur site. On trouve plusieurs cas de figure : pas d'évaluation du tout (Essonne, Saône et Loire) car pas de compteurs, une évaluation imprécise pour des sites hébergés car globale pour l'ensemble du site du conseil général (Mayenne). Par contre le Haut-Rhin a des statistiques assez complètes : « nombre de connexions, provenance, temps de connexion, les pages les plus lues... ». L'évaluation de l'audience donne des résultats intéressants dans les Landes : le site est visité environ 5000 fois en six mois mais peu par les bibliothèques du département (pourtant public cible du site) car seulement 10% environ disposent d'un accès internet. Le site est visité par beaucoup d'étrangers venant de bibliothèques ou d'universités du Canada, du Royaume-Uni ou du Japon.

Evolution, projets...

Toutes les B.D.P. espèrent ou envisagent une évolution de leur site. Pour des sites déjà bien aboutis comme celui du Val d'Oise il s'agit surtout de perfectionner encore certains services, pour d'autres, comme celui de la Dordogne, des projets importants sont en cours.

La mise en ligne du catalogue est l'un des grands projets pour plusieurs B.D.P. : deux l'annoncent déjà sur leur site : les Landes et le Morbihan. La mise en ligne du catalogue est aussi à l'étude en Isère. Pour certaines B.D.P. cela pose un problème de

système informatisé de gestion de bibliothèque, ainsi la médiathèque du Haut-Rhin envisage-t-elle de changer de logiciel pour mettre son catalogue en ligne d'ici 7 mois avec « consultation , réservation, consultation du compte lecteur et [j'espère] téléchargement de notices de la base vers la base des bibliothèques municipales du réseau ». La mise sur le Web de l'opac fait aussi partie des services à installer sur le site de la B.D.P. de la Mayenne.

Plusieurs B.D.P. souhaitent réaliser des catalogues collectifs, des bases départementales : en Saône et Loire (catalogues de la bibliothèque départementale de prêt et de toutes les bibliothèques municipales, moins de 10 000 et plus de 10 000 habitants), en Dordogne (fonds de la B.D.P. et fonds de 17 Bibliothèques municipales), dans la Vienne (catalogues de la bibliothèque et des bibliothèques des communautés de communes).

La B.D.P. des Pyrénées-Orientales souhaite aussi mettre son catalogue en ligne mais en réservant l'accès aux bibliothécaires du réseau. La B.D.P. du Morbihan va développer son réseau extranet : un mot de passe donnera accès à un forum de discussion et au catalogue de la B.D.P.. Un mot de passe permettra aussi aux bibliothécaires de la Vienne d'avoir accès à un forum de discussion et à un service de réservation de documents.

Dans l'ensemble les sites se caractérisent par une ergonomie sobre au profit d'une information riche et de la fonctionnalité du site outil de communication et d'amélioration du travail.

Les B.D.P. ont donc des projets pour leurs sites, qui vont encore évoluer, elles sont de plus en plus nombreuses à souhaiter utiliser le réseau internet pour améliorer leur fonctionnement et mieux servir le lecteur. Il suffira pour démontrer cela de dire qu'entre le moment où j'ai commencé cette étude (début septembre 2000) et ce jour (fin novembre 2000), quatre nouveaux sites de B.D.P. ont été référencés par l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt A.D.B.D.P : les sites des B.D.P. de la Loire, du Lot et Garonne, du Morbihan et de l'Oise.

Les sites Web des homologues des B.D.P. à l'étranger

Avant de terminer il convient de dire quelques mots des sites des bdp ou du moins des structures rendant des services comparables à l'étranger.

Les sites de la « Bibliothèque pour tous » en Suisse et 10 sites des « Centres régionaux de service aux bibliothèques publiques » C.R.S.B.P. au Québec ont été visités.

En Suisse

La Bibliothèque pour tous « fournit des livres en neuf langues et autres médias aux bibliothèques, aux écoles et à d'autres institutions à des conditions favorables. Elle favorise l'échange culturel en gommant les frontières linguistiques et donne des conseils pour toutes les questions d'ordre bibliothéconomique. Un service de lectures suivies prête gratuitement des livres d'enfants et de jeunesse aux écoles des cantons membres. »

Elle est disposée de trois sites « biblio centres » en Suisse romande à Lausanne, Suisse italienne à Biasca et Suisse Allémanique à Soleure.

Son site Web est trilingue, certaines pages sont identiques dans les trois langues : il s'agit simplement d'une traduction. Les pages en italien présentent une ergonomie et des rubriques plus personnalisées et originales.

On trouve des rubriques communes proches des rubriques des sites des B.D.P. : présentation générale des missions, activités et services rendus par la B.P.T., répertoire des bibliothèques, présentation du « bibliomobile », lien vers la communauté de travail des bibliothèques de suisse de lecture publique.

On y trouve une sélection de sites : « infothèque » dont les thèmes des sites retenus sont beaucoup plus variés que les sélections des B.D.P. françaises : cela va de l'Astronomie à la Zoologie.

Enfin on y trouve une rubrique « littérature » avec un dictionnaire d'auteurs suisses, une revue de presse de l'année littéraire et des liens vers des sites littéraires : associations de bibliophiles par exemple.

L'ergonomie et la navigation sur les pages en langue allemande et française sont proches des sites des B.D.P. : strictes, sobres, peu de couleurs. Il n'y a pas d'images.

Les pages italiennes sont plus fantaisistes et un peu moins « suisses » mais sans être très modernes : plus de couleurs, des cartes, plans d'accès, un album de photographies, des petits signes et symboles dynamiques comme par exemple un gâteau d'anniversaire avec une bougie dont la flamme vacille pour présenter l'historique de la bibliothèque.

Elles présentent aussi plus d'informations : une présentation du « biblio centre » plus détaillée, un calendrier des activités, des conseils pour créer une bibliothèque, le rapport annuel, une revue de presse avec des textes intégraux en ligne. Il y a aussi la « pensée du mois », citations d'écrivains italiens.

Seul le catalogue des ouvrages du service des lectures suivies est disponible en format pdf, il faut le télécharger.

Les sites des B.D.P. n'ont donc rien à envier à ces sites Suisses qui sont plutôt moins riches en services et informations et dont l'ergonomie n'est pas meilleure.

Au Québec

Les onze Centres Régionaux de Services aux Bibliothèques Publiques sont des corporations privée régionale sans but lucratif créées par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour « offrir aux bibliothèques du territoire, qu'elles soient publiques, scolaires ou institutionnelles, des produits et des services relatifs à l'opération de leur service local de bibliothèque. »⁹

Chacun dessert une région spécifique de la province, au total environ huit cent bibliothèques publiques sont affiliées.

Dix C.R.S.B.P. se sont regroupés au sein du regroupement des C.R.S.B.P., chacun a un site. Certains services sont communs comme « biblio info » : réponse à toute question posée en ligne ou « biblio forme » : programme de formation des responsables des bibliothèques.

« L'article 18 de la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications définit la mission, les rôles et les objectifs des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques en ces termes :

⁹ In site Web du CRSBP des Laurentides <http://www.crsbpl.qc.ca/index2.html>



1. établir, maintenir et développer des collections de documents publiés, des services de traitement documentaire ainsi que tout autre service professionnel ou technique relatif au fonctionnement d'une bibliothèque publique ;
2. conclure des contrats de services documentaires, professionnels ou techniques relatifs au fonctionnement d'une bibliothèque publique ;
3. favoriser la mise en commun des ressources, les échanges entre les bibliothèques publiques et la coopération avec toute bibliothèque ou tout organisme intéressé ;
4. promouvoir toute autre activité reliée au fonctionnement d'une bibliothèque publique ;
5. encourager et soutenir des programmes de formation, d'information, d'animation et de développement culturel compatibles avec les objets mentionnés aux paragraphes 1 à 4.

En outre des objets mentionnés au premier alinéa, un centre régional peut également avoir tout autre objet compatible avec ces derniers. »¹⁰

On trouve essentiellement des rubriques d'information sur les sites Web des C.R.S.B.P. : présentation du centre, missions, activité, présentation du conseil d'administration, rapport du président, statistiques assez complètes, présentation du territoire, présentation des services rendus aux bibliothèques.

Tous les sites offrent l'accès au catalogue en ligne, certains proposent deux accès possibles : consultation en ligne ou en mode telnet. Tous sont équipés du logiciel Multilis et disposent de la version TAOS.

Tous offrent un répertoire des bibliothèques de leur région.

Les sélections de sites sont plus diversifiées que sur les sites des B. D.P. : on trouve des thèmes « coin adolescents », « coin jeunes », « coin parents », « divers méli mélo » qui peuvent renvoyer à tous types de sites (sites animés sur les dinosaures, associations de parents...). On trouve aussi des sélections intéressantes de sites sur le thème internet : guide de recherche, glossaires...

Plusieurs sites affichent le nombre de visiteurs : « vous êtes le x^{ème} visiteur »

¹⁰ In site Web du CRSBP des Laurentides <http://www.crsbpl.qc.ca/index2.html>

Un grand nombre de sites proposent ou annoncent un réseau intranet accessible avec un mot de passe, d'autres services sont donc proposés en ligne aux bibliothèques affiliées. On trouve des services de « chat » ou des groupes de discussions : « biblio chat », « biblio babillard »

Un site offre une sélection d'ouvrages : « le bon choix » en format pdf.

Le site du C.R.S.B.P. de Saguenay Lac-Saint-Jean propose une bibliothèque virtuelle de sites bien présentés, très riche, classée selon la classification décimale de Dewey.

La présentation visuelle des sites, bien que sobre et en générale sans beaucoup d'images ou de symboles animés est plus moderne que celle des sites des B.D.P.. La mise en page est plus dynamique : effets de reliefs, couleurs bien choisies. La visite de ces sites laisse une impression vivante et durable que nous n'avons pas rencontré sur beaucoup de sites des B.D.P.. Le chargement est parfois un peu long mais la navigation y est toujours facile : le visiteur n'a jamais besoin de réfléchir ou de chercher il passe d'une page à l'autre intuitivement.

On l'aura compris, ces sites peuvent être riches d'inspiration pour les B.D.P..

LE FUTUR SITE WEB DE LA B.D.P.

Les attentes du public

Afin de mieux cerner les attentes du public cible du site une enquête a été menée. Elle a été riche d'enseignements.

Un questionnaire a été envoyé aux cent soixante et onze écoles, aux quatorze collèges et lycées et aux quarante et un dépôts tous publics du département. Soit deux cent vingt six courriers.

On a reçu **51 réponses** soit 22% de réponses ce qui est relativement important vu le nombre de petites structures, le caractère rural profond du département et l'importance de la population âgée. Cela montre que le réseau peut être une solution au problème de l'isolement et de l'éloignement des services.

Sur les 51 réponses, 30 proviennent d'écoles ou de collèges. Parmi ces 30, **25 personnes utilisent déjà internet**. 21 autres réponses proviennent de dépôts ou bibliothèques dont **14 utilisent internet**.

Le grand nombre de réponses venant d'écoles permet de tirer un premier enseignement : le réseau scolaire peut être la base d'une réflexion pour le développement du site Web de la BDP. Cela signifie aussi que la BDP doit être attentive à la politique de l'Education Nationale en équipement internet des écoles et suivre les actions du département d'aides à l'équipement et de développement de l'usage d'internet.

Proposer des services spécifiques aux enseignants et responsables des bibliothèques scolaires, des B.C.D. et C.D.I. ne doit pas être un but en soi du site Web mais représente un axe de développement intéressant d'autant plus que cela correspond à un public particulier relativement facile à cibler.

Notons que si les enseignants et les élèves ont accès au site de la BDP, les habitants de l'Ariège y ont indirectement accès aussi, cela augmente le taux de notoriété du site.

L'enquête pose donc le problème de la cible scolaire qui est particulièrement sensible.

Trente neuf personnes ayant répondu à l'enquête utilisent déjà internet, 1 dans un cadre privé seulement. Les internautes sont donc conscients que la création du site de la B.D.P. peut les aider dans leur travail.

Peu sont intéressés par l'histoire de la bibliothèque (17 sur 51 soit 1/3). Donc seule la date de sa création figurera sur le site. Par contre les missions et les activités de la BDP intéressent respectivement 40 et 47 personnes sur 51. Le site Web peut leur apporter des informations et des services dont elles sont demandeuses : il y a une véritable attente d'amélioration des échanges avec la BDP. Le site peut être une solution pour que le réseau tire le maximum d'efficacité de son prestataire de services qu'est la BDP. Il permettrait à celle-ci de mieux remplir sa mission.

Quarante et une personnes sont intéressés par le service d'annuaire du réseau. Cela souligne un manque d'informations : les acteurs du réseau ne se connaissent pas et ne connaissent pas les méthodes de travail des uns et des autres. Cela montre ensuite

qu'ils sont prêts à travailler ensemble, ils ressentent le besoin de communiquer entre eux. Cela renvoie à l'utilité d'un forum de discussion : seulement 18 personnes semblent intéressées par ce service, 18 n'ont pas répondu et 15 ne sont pas intéressés. On peut sans doute dénoter là une méconnaissance de cet outil : la pratique des « forums » et des « listes de discussion » n'est pas encore acquise dans toutes leurs implications.

Les acteurs du réseau souhaitent manifestement collaborer ou en tout cas pensent qu'ils ont des choses à apprendre les uns des autres. Il y a une attente et un besoin d'échanges

Le succès de la proposition de création du site montre l'importance du rôle du bibliobus dans le réseau actuel de la B.D.P.. Il y a deux modes de desserte en Ariège : les passages du bibliobus ou la visite des magasins de la B.D.P.. Le bibliobus est donc l'outil principal de fourniture documentaire des dépôts. C'est une tautologie mais il est parfois bon de le rappeler....les bibliothèque prêtent des documents , le bibliobus les leurs apportent, elles souhaitent savoir quand il va passer.

Le grand nombre de réponses positives à la question : « aimeriez-vous pouvoir envoyer des e-mails à la BDP ? » (39 oui, 5 non, 7 ne répondent pas) rend compte aussi de ce besoin de communiquer, d'une demande et d'une attente réelle. Peut être cela traduit-il des lacunes dans le fonctionnement actuel de la B.D.P. ?

Les services bibliographiques sont aussi très attendus : 46 personnes souhaitent pouvoir consulter le catalogue. Actuellement elles n'ont aucun moyen de connaître les fonds de la BDP sauf à se déplacer et à effectuer une recherche sur place. Il faut préciser que le système informatisé de gestion de bibliothèque utilisé est multilis, que la BDP ne dispose pas encore du module permettant l'interfaçage du catalogue avec le Web et que la consultation actuelle est peu conviviale et peu ergonomique.

Il y a une véritable demande de la part des utilisateurs en ce qui concerne les catalogues : une personne demande « le catalogue avec une présentation sommaire de l'ouvrage et le niveau de lecture », une autre demande « le catalogue des ouvrages disponibles à l'emprunt et à la consultation sur place et le catalogue des cassettes vidéos, audio, disques compacts, cédéroms... ». Une autre personne demande à « avoir accès pour consultation aux ouvrages sur l'école » une autre encore : « une possibilité de

recherche de livres ou autres à partir de thèmes ou de mots clés ». Tout cela représente un défi pour les bibliothécaires : adapter nos Opac aux besoins réels.

Quarante personnes souhaitent aussi pouvoir consulter les catalogues des autres bibliothèques du département et 48 pouvoir réserver des ouvrages.

Les acteurs du réseau sont donc prêt à collaborer entre eux voire à échanger des ouvrages, ils souhaitent des instruments pour créer un vrai réseau. Ils sont conscients qu'internet est un outil qui peut améliorer leur travail.

Ils sont moins nombreux à souhaiter avoir accès à des catalogues plus éloignés (en région ou en France) : on peut supposer que l'urgence n'est pas là mais que si la possibilité se présente, cette ouverture sera prise en compte par les deux tiers des personnes qui ont répondu.

Les sélections d'ouvrages semblent aussi très attendues : 38 personnes répondent oui à la question « aimeriez-vous trouver sur le site des sélections d'ouvrages ? », seulement 4 n'ont pas répondu et 3 ont répondu non.

Beaucoup de responsables de B.C.D., de C.D.I., ou d'enseignants souhaitent des sélections de sites de type pédagogiques ou spécialisés pour la jeunesse : « sites de présentation de livres de jeunesse », « sites culturels, scientifiques...ciblés (niveau CE, CM...) » « liste de sites pédagogiques et de cédéroms pédagogiques » « trouver des sites proposant des activités sur la lecture, des nouveautés pour les enfants »

Comme le forum de discussion, Le bulletin de liaison est moins demandé : 20 « oui » contre 13 « non » et 18 qui ne répondent pas. C'est peut être du à un manque de connaissance de ces outils.

De même pour les sélections de sites : 14 personnes en souhaitent, 14 non, et 23 ne répondent pas.

Par contre les suggestions les plus nombreuses concernent les liens vers des sites : « culturels », « sportifs », « vidéo...fond local, sites ariégeois »

On peut donc conclure qu'il y a une véritable attente de la part des acteurs du réseau qui sont conscients de ce que pourra apporter le site Web de la BDP à leur travail, notamment pour les bibliothécaires scolaires. Trois services ressortent

nettement comme étant prioritaires à mettre en place sur le site Web : la consultation du catalogue, la réservation d'ouvrages et les sélection d'ouvrages.

La Stratégie

Les objectifs du site

Les objectifs du site ont été définis par la B.D.P. et le Conseil général. Ils sont les suivants :

- Présenter la politique départementale et l'institution B.D.P.
- Permettre la communication entre la B.D.P., son réseau et le public
- Permettre la consultation du catalogue et offrir la possibilité de réserver des documents
- Etre un outil de recherche bibliographique grâce à une sélection de sites

C'est un outil qui favorisera l'intégration de la B.D.P. au réseau professionnel des bibliothèques.

La création du site Web de la B.D.P. participera à la création d'une unité géographique plus forte en fédérant les bibliothèques du réseau départemental. Il doit devenir pour elles un véritable outil de travail et constituer ainsi l'un des éléments de la mise en place du schéma départemental de lecture publique.

La B.D.P. doit aussi se préoccuper de la consultation publique de son site : l'objectif est de faire de ses lecteurs des utilisateurs potentiels du site : il doit à la fois fidéliser et élargir le public de la bibliothèque.

Ampleur du site

Le site prévu est un site de taille moyenne mais évolutif : une partie des services ne pourra être créée dans l'immédiat. Il faut prévoir des services prioritaires à mettre en place dès l'ouverture du site et d'autres à créer ultérieurement.

Positionnement du site

Le site s'inscrit dans le projet du site du conseil général de l'Ariège. La B.D.P. doit tenir compte de ce facteur important. Il est conçu comme un outil au service des acteurs du réseau :

Il permettra aux bibliothécaires et dépositaires du réseau de communiquer entre eux ainsi qu'avec la B.D.P. grâce à la messagerie électronique et à un forum.

La consultation des catalogues et la gestion des réservations doit permettre de mettre à la disposition des acteurs du réseau (bibliothécaires et responsables des dépôts) un fonds départemental de lecture publique réparti, ce qui entraînera la création d'un espace documentaire commun.

Par ailleurs il permettra au public du département de s'informer sur la B.D.P., sur la bibliothèque la plus proche de chez lui et sur les services qu'elle peut lui proposer. Il offrira un meilleur service pour les lecteurs éloignés ou isolés.

Il doit faciliter l'accès des lecteurs à toutes les ressources documentaires du département et permettre au grand public de découvrir la B.D.P..

Public visé

Les informations mises en ligne sont accessibles à toute personne connectée au réseau internet mais la B.D.P. se doit de définir le public qu'elle vise afin d'offrir des informations et des services pertinents.

Dans le cas du site Web de la B.D.P. de l'Ariège le public cible est les bibliothécaires et responsables des dépôts, utilisateurs des services de la B.D.P..

Le site doit favoriser le développement de la B.D.P., il est d'abord un outil au service du réseau. Ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra fédérer les bibliothèques du département.

Cela n'empêchera pas les lecteurs et les visiteurs de trouver de nombreuses informations et des services intéressants sur le site : consultation du catalogue, adresses des bibliothèques, sélection de sites...

Evolution du site

Le premier objectif du site est d'être un outil au service de son réseau. Etre un outil utile et favorisant le développement de la B.D.P. sera déjà une réussite. Mais il

faut voir au delà : l'ambition de tout site Web est d'être visité par un public de plus en plus nombreux et de plus en plus large. On peut donc espérer un développement plus important du site.

Le site proposera des liens vers d'autres sites car il les juge de qualité. Qu'il soit proposé comme lien sur d'autres sites serait encore mieux.

Le site pourra dans l'avenir développer ses services en exploitant davantage les possibilités d'internet.

- On peut imaginer une utilisation plus grande des techniques que propose l'internet : pourquoi pas des vidéos et du son, l'écoute d'extraits des sélections des disothécaires, des entretiens avec des auteurs, des extraits d'ouvrages lus, des vidéos d'animations, des extraits de l'heure du conte...
- Il pourra développer encore ses services aux bibliothèques du réseau

On peut par exemple créer des liens vers les sites des éditeurs mais aussi vers des librairies en ligne : dans le monde rural , l'accès au livre et qui plus est à une librairie fournie n'est pas toujours facile.

Les premiers liens à mettre en place seront, bien sûr, vers les librairies locales : les bibliothèques pourraient consulter les catalogues des libraires et effectuer sinon leurs achats en ligne du moins leurs commandes.

Le site pourrait aussi proposer des liens vers des sites proposant les ouvrages épuisés avec par exemple une rubrique " vous cherchez un livre épuisé... "

Les mêmes types de liens peuvent être créés pour les autres supports : liens vers des sites musicaux, vers des sites d'éditeurs de cédéroms...

- A destination du grand public, le site Web de la B.D.P. de l'Ariège peut avoir pour objet de favoriser l'accès aux informations et de devenir par exemple un pôle de référence culturelle

Il serait intéressant de proposer un calendrier des manifestations culturelles de la région avec non seulement un lien vers les théâtres, cinéma, festivals, galeries, musées, opéras...qui ont un site mais aussi de réaliser un calendrier mis à jour des manifestations et pourquoi pas des liens vers la presse spécialisée.

Outre les manifestations dans le département, en région Il pourrait présenter les manifestations culturelles nationales importante (expositions à la B.N.F., au Grand Palais...)

Ces rubriques pourraient s'intituler : “ vous voulez sortir ”...

Toutes ces informations et tous les sites auraient l'avantage d'être validés par la bibliothèque.

La B.D.P. pourrait proposer quelques pages à des artistes régionaux pour réaliser des expositions virtuelles, cela attirerait et fidéliserait un nouveau public.

- Dans une rubrique intitulée “ mémoire ariégeoise ” il pourrait mettre en valeur l'identité ariégeoise en proposant la consultation de fonds locaux numérisés et en signalant des documents déjà numérisés ailleurs (à la BNF par exemple). Il pourrait présenter des expositions en ligne pour mettre en valeur le patrimoine local. Cela permettrait à la B.D.P de développer un travail. en partenariat avec d'autres structures (archives, musées...)

Le site deviendrait ainsi un véritable outil de valorisation de l'image du département.

Les Services

On pourra trouver sur le site deux types de rubriques : d'information et de services. Les rubriques d'information présentent la B.D.P. et son réseau. Elles donnent des renseignements généraux. Les textes de ces pages ne doivent pas être trop longs à lire. Il est important de donner une image fidèle et le plus possible complète de la B.D.P. et des bibliothèques du département, mais de façon synthétique et dynamique. Le texte du schéma directeur sera disponible ainsi que le texte d'une convention type via un lien : ne les consulteront que les personnes intéressées.

Les rubriques de services sont des outils pour les acteurs du réseau. Elles sont conçues comme des instruments de travail. On y trouve des renseignements directement utilisables comme par exemple des fiches conseil pour créer, gérer, informatiser une bibliothèque.

Les services mis en place sur le site sont axés autour de quatre objectifs principaux :

- la recherche documentaire
- l'offre directe d'outils pour le travail au quotidien des acteurs du réseau
- le développement de la communication intra départementale
- la création d'un site de référence et ouvert vers le Web

La recherche documentaire se fait grâce à l'accès au catalogue de la B.D.P. et à d'autres catalogues. Le site présente aussi un répertoire des bibliothèques et centres de documentation du département et de la ville de Toulouse.

On trouve des outils de travail sur le site comme le calendrier des passages des bibliobus, les dates des prêts directs livres et disques, des sélections d'ouvrages...

Le site offre la possibilité à la B.D.P. de communiquer avec ses utilisateurs et à ceux-ci de se rencontrer via une messagerie et un forum. Une rubrique "vous avez la parole" invite les utilisateurs à être des participants actifs du site en ébauchant ainsi une coopération intra départementale.

Enfin le site est ouvert vers le Web : il propose des liens sélectionnés et validés par la bibliothèque. Il propose une sélection de sites locaux afin de s'ancrer dans la réalité ariégeoise et d'être un site au service de son département.

En terme de bibliothéconomie il propose ou renvoie vers les principaux sites intéressant les professionnels de la documentation.

Présentation des rubriques :

Rubrique 1 : La B.D.P.. Présentation. Contacts

- **Présentation**

Cette rubrique est destinée à présenter rapidement la B.D.P.. Il s'agit de l'identifier et de la situer en donnant quelques éléments théoriques et des renseignements pratiques. On pourra y trouver les coordonnées de la B.D.P., la date de sa création, son statut et la politique de lecture publique du département. On y trouvera aussi la liste des communes et communautés de communes ayant signé une convention avec le conseil général et un texte de convention type. Ces documents intéresseront les bibliothécaires et les élus locaux. Ce sera aussi l'occasion de promouvoir la politique de lecture publique du département.

Un texte bref présentera les missions de la B.D.P. et un lien donnera accès à une présentation de ses moyens matériels et humains : bâtiment, véhicules, collections. Une page spéciale présentera le personnel, elle sera accessible directement depuis d'autres pages du site. L'équipe sera présentée dans le cadre des fonctions occupées à la bibliothèque : pour chaque service le nom des personnes, les secteurs géographiques dont elles sont responsables et leur adresse électronique.

La B.D.P. propose actuellement peu d'animations et de formations à ses utilisateurs : pour l'instant elle fait appel à une bibliothécaire libérale pour une à deux formations de huit journées par an. Cependant elle souhaite développer ces activités et peut proposer une formation en ligne en orientant vers des sites d'autoformation comme *formist* par exemple. Elle peut aussi renvoyer vers le site de la B.D.P. de la Mayenne qui fait le point sur les formations pour devenir bibliothécaires : concours état et fonction publique territoriale, centres de formation et renvoyer vers le site de l'abf.

Elle peut proposer aux responsables des bibliothèques des écoles une sélection de sites pédagogiques et de sites proposant des animations axées sur la lecture publique. Elle peut proposer des sites spécialisés aux enseignants du primaire et du secondaire.

Enfin elle dispose d'expositions qui sont encore peu empruntées et peut en mettre la liste en ligne ainsi qu'un bulletin de réservation.

- Contacts

Cette rubrique renvoie directement vers la page présentant le personnel : il est important que les internautes puissent laisser un message à la B.D.P. et contacter la personne de leur choix en fonction de leurs besoins. La présence de cette rubrique est aussi un gage de site vivant.

Rubrique 2 : Le réseau de la B.D.P.

Les pages de cette rubrique doivent permettre de se faire une idée précise du réseau en terme d'importance, de situation géographique et de moyens. Elles seront utiles tant aux acteurs du réseau qu'aux lecteurs qui pourront connaître les adresses, horaires d'ouverture et collections des bibliothèques les plus proches de chez eux.

On pourra y trouver les éléments suivants :

➤ Une présentation du réseau

Des chiffres : types et nombre de dépôts, pourcentage des communes desservies dans le département, pourcentage d'habitants desservis, statistiques de prêt, informations sur les locaux, les collections, le personnel, les moyens informatiques.

➤ Un annuaire des bibliothèques et dépôts du département sous forme de liste alphabétique déroulante avec possibilité de recherche par nom de commune donnant pour chaque dépôt :

- le chiffre de la population dans la commune
- le type de dépôt
- la surface du dépôt
- les coordonnées du dépôt
- les horaires d'ouverture
- la présentation des collections et services rendus
- les modalités d'inscription et d'emprunt
- un lien si la bibliothèque est connectée

➤ Une carte géographique interactive par cantons : en cliquant sur canton on accède à la liste des dépôts et au nom du responsable de ce secteur, un nouveau clic par dépôt donne accès à la description du dépôt

Il y aura donc une double possibilité d'accès aux informations concernant les dépôts : par l'annuaire ou la carte interactive.

Les rubriques suivantes sont des rubriques de services qui sont plus nombreuses et constituent le plus grand intérêt du site. Contrairement aux rubriques d'information elles nécessitent une mise à jour régulière.

Rubrique 3 : Autres bibliothèques

L'internaute cherchant un document que ne possède pas sa bibliothèque habituelle pourra contacter d'autres bibliothèques : cette rubrique répertoriera dans le département et à Toulouse (métropole régionale) les bibliothèques publiques, les bibliothèques et centres de documentations de l'enseignement supérieur et les bibliothèques et centres de documentations des services spécialisés (fondations, musées, conservatoires, archives, C.D.D.P., C.R.D.P....).

On pourra envisager d'étendre ultérieurement cette rubrique à d'autres villes proches comme Perpignan, Narbonne, Carcassonne, Pau, Tarbes, Montpellier... Le visiteur pourra savoir quel types de collections possèdent ces structures et quelles en sont les modalités d'accès : chaque structure sera brièvement présentée. Il y aura bien sûr un lien vers celles qui sont connectées.

Rubrique 4 : Les Catalogues

La mise en ligne du catalogue de la B.D.P. est à l'origine du projet de création du site. L'enquête auprès des utilisateurs a révélé que c'est le service le plus attendu. On pourra sur ces pages consulter le catalogue de la B.D.P. ainsi que les catalogues des bibliothèques informatisées du département.

Les modalités d'accès aux catalogues des bibliothèques du département seront à préciser selon que les bibliothèques seront des banques multilis ou seront informatisées avec un autre logiciel.

On peut envisager trois options :

1.Consultation en recherche simultanée du catalogue de la B.D.P. et des banques Multilis des bibliothèques ayant fait ce choix (la première étant celle de Seix).

2. Consultation des mêmes catalogues et des catalogues des bibliothèques informatisées avec d'autres logiciels : actuellement Opsys et Atalante via une passerelle Web/Z 39.50. Il y aurait dans ce cas constitution d'un catalogue collectif et recherche multibase. La recherche peut se faire soit simultanément soit séparément.
3. Consultation des mêmes catalogues et consultation en ligne (passerelle Web) des catalogues informatisées avec d'autres logiciels. Il s'agit alors de recherches séparées.

On pourra aussi sur ces pages réserver des documents. Il semble plus raisonnable de limiter dans un premier temps le service des réservations aux dépositaires : l'offrir aux lecteurs risque d'entraîner des réservations abusives et la B.D.P. ne dispose pas de moyens humains suffisants pour suivre un nombre trop important de réservations.

Les dépositaires du département pourront récupérer en ligne les notices correspondant aux documents en dépôt.

Il est souhaitable que les utilisateurs du site puissent consulter d'autres catalogues en ligne afin de compléter leurs recherches. Ceci pourra se faire par des liens directs depuis cette rubrique vers la rubrique de sélection de sites. Ils pourront interroger les catalogues de bibliothèques du département, de la région, de France et de l'étranger.

Rubrique 5 : Publications

Bibliographies et sélections

Les sélections présentées dans cette rubrique seront une aide aux acquisitions pour les professionnels du réseau. Les lecteurs y trouveront des conseils pour leurs emprunts ou leurs achats.

Le réseau scolaire de la B.D.P. est important (171 écoles, 14 lycées et collèges), il est intéressant de proposer des bibliographies thématiques par niveau scolaire. On peut par exemple proposer de suivre les divisions scolaires : maternelle, primaire, collège (sur les pages les termes peuvent être remplacés par des tranches d'âges), on

peut aussi proposer un suivi des oeuvres et des thèmes proposés au brevet des collèges et au baccalauréat en français et en philosophie.

Les thèmes des bibliographies peuvent suivre les demandes les plus fréquentes des dépositaires. Dans les classes maternelles et primaire on retrouve souvent les mêmes thèmes : l'eau , la pomme...

On pourra donc trouver

➤ des sélections thématiques par niveaux scolaires : pour chacun des trois niveaux, des sélections de documents tous supports pour chaque thème.

➤ des sélections “ coups de cœur ” : les derniers choix des bibliothécaires et des discothécaires.

➤ des liens vers d'autres sites offrant des bibliographies intéressantes (des sites d'autres bibliothèques ou de revues spécialisées).

➤ Une possibilité de faire des suggestions et de poser des questions sera offerte à l'internaute.

- Guide pratique

On trouvera sur ces pages des fiches conseils et un calendrier de passage du bibliobus dans les relais, les dates des prêts directs livres et disques (musibus).

Les fiches conseils guideront les utilisateurs pour créer, gérer ou informatiser une bibliothèque, les informeront sur les aides de l'Etat et du Département dont ils peuvent bénéficier et sur les formalités à accomplir. D'une manière générale, chaque fois que nécessaire le lien sera proposé vers la messagerie de la personne référence à la B.D.P..

- Bulletin de liaison

Il n'existe pas actuellement de bulletin de liaison à la B.D.P. de l'Ariège. Le site Web peut être l'occasion d'en créer un.

On pourra y trouver des informations d'actualité sur la lecture et les bibliothèques dans le département, sur l'actualité professionnelle (congrès, journées d'études abf...) et sur l'actualité culturelle départementale et régionale. On pourra aussi trouver dans ce bulletin des développements de ces informations, des témoignages des acteurs du réseau sur leurs activités, des comptes rendus de journées professionnelles,

des informations sur les éventuels partenariat et coopération entre les bibliothèques du réseau ou avec d'autres organismes...

On peut imaginer dans ce bulletin des dossiers thématiques répondant à des questions posées par des dépositaires : " le point sur.... ".

Rubrique 6 : Vous avez la parole.

Cette rubrique regroupe toutes les possibilités de suggestion et de demandes que l'internaute rencontre sur les pages du site.

C'est une manière de montrer que le site est au service des utilisateurs mais leur donne aussi la parole. Cela devrait créer des bases permettant le début d'une collaboration. Par ailleurs, plus les suggestions et demandes seront nombreuses plus le site s'enrichira et évoluera.

On pourra y trouver :

- Un forum (ou une liste de discussion) réservée aux acteurs du réseau. Ce service suppose un nombre important de dépositaires ayant un accès internet.

Quatre bibliothèques publiques ont un accès (Pamiers, Saverdun, Seix, Mirepoix), les écoles, collèges et lycées sont en théorie tous connectés mais dans la réalité les situations sont difficiles : peu d'ordinateurs, des emplois jeunes à temps partiel ou personne pour assurer la formation, une maintenance difficilement assurée, des accès souvent limités par crainte d'abus...

Le service du forum ne présente donc pas un grand intérêt dans l'immédiat. Cependant il peut devenir avec l'évolution probable du nombre de connexions un service efficace de communication intra-départementale.

- La possibilité de faire des suggestions bibliographiques, de sites, d'actualités, ainsi que des remarques diverses.
- La possibilité de faire des demandes : état des besoins en animations ou en formations.
- Les adresses e-mail du personnel.

Rubrique 7 : Sélection de sites

Les liens hypertexte vers d'autres sites pourront apparaître selon deux modes :

- liens répartis dans les différentes rubriques du site et correspondant au contenu visité
- rubrique spécifique de liens organisés thématiquement

Il faut inclure dans le site des liens vers les sites professionnels importants (adbdp., abf...) ainsi que vers des sites de bibliothèques proposant leur catalogue en ligne.

Mais plutôt que de refaire une sélection de sites il faut renvoyer vers les sites qui proposent déjà des sélections complètes et intéressantes.

Par contre, la B.D.P. de l'Ariège proposera une sélection de liens vers des sites locaux et régionaux ainsi que des liens vers des sites d'administration ou de services publics : le site doit devenir un pôle de services et d'informations locales.

On pourra trouver par exemple un lien vers le nouveau site de services de l'administration française : <http://www.service-public.fr/>.

On pourra aussi trouver des liens vers des sites institutionnels ou personnels sur des thèmes porteurs de l'identité ariégeoise : la nature, la montagne... L'important est qu'ils soient validés par elle, gage de sérieux et d'intérêt. L'idéal est qu'elle les présente brièvement.

La rubrique s'organise ainsi :

- Sites de recherche documentaire en région
- Sites de bibliothèques en France et à l'étranger (B.D.P., BM, BNF, BU, Bibliothèques nationales et universitaires étrangères...)
- Sites professionnels
- Bibliothèques virtuelles (lien notamment vers celle du site du portail des bibliothèques de Savoie et de Haute-Savoie)
- Sites services publics
- Sites ariégeois :
 - culture
 - enseignement et formation
 - collectivités territoriales
 - environnement et tourisme

La mise en œuvre

L'organisation du travail

Un directeur adjoint va être recruté en décembre 2000 et sera responsable de la création et de l'administration du site. Le site sera hébergé par le serveur du conseil général. Une personne au sein du service informatique du conseil général est chargée des nouvelles technologies et de la création du site du conseil général qui est en cours. La responsabilité de la réalisation technique du site n'est pas encore précisée. Cependant il est souhaitable que le directeur adjoint réalise lui même le site avec l'aide de cette personne ou du moins en supervise l'essentiel : le fond et certains aspects formels notamment en terme d'ergonomie et de navigation.

Il serait souhaitable que l'administration du site soit aussi réalisée directement par la B.D.P. afin de ne pas engendrer de retard dans les mises à jour.

Deux personnes seulement sont aujourd'hui formées aux nouvelles technologies au sein de la bibliothèque : un discothécaire et une bibliothécaire mais le personnel est dans l'ensemble motivé pour découvrir toutes les possibilités que lui offre le réseau internet. Le souhait de la direction est de former et d'inciter fortement son personnel à la recherche sur le Web.

La B.D.P. dispose actuellement de deux accès internet : un dans le bureau du futur directeur adjoint et un dans le bureau d'une bibliothécaire. En début d'année 2001 la discothèque devrait avoir elle aussi un accès et l'accès situé dans le bureau de la bibliothécaire devrait être déplacé sur un PC accessible à tous.

On peut donc envisager d'ici quelques mois une situation différente : un personnel plus familier d'internet et plus à même de s'impliquer dans la réalisation du site avec des moyens qui restent modestes.

Il serait souhaitable de former un comité de pilotage chargé de la réalisation du site.

Ce comité superviserait la réalisation et l'ensemble du personnel participerait à la création et à l'entretien des rubriques.

Il pourrait se réunir chaque semaine afin de faire le point sur la situation et sur le travail restant à effectuer. Il pourrait aussi distribuer le compte rendu de ses réunions afin d'informer le reste du personnel : il est important que le site Web soit un projet collectif.

Le site réalisé et mis en ligne, le Webmestre se chargera de son administration.

Le comité pourrait être constitué des personnes suivantes :

- Le directeur de la B.D.P., chef de projet.
- Le conservateur adjoint, responsable de la réalisation du projet.
- Un bibliothécaire, responsable de la coordination du travail avec l'équipe des bibliothécaires.
- Un discothécaire, responsable de la coordination du travail au sein de la discothèque.
- Le responsable des nouvelles technologies du service informatique du conseil général, responsable ou conseiller à la réalisation technique.

D'autre part, il est important d'informer les acteurs du réseau de l'évolution du site et pourquoi pas de leur proposer de participer à sa création.

On peut dans un premier temps organiser une réunion à la B.D.P. afin de leur présenter le projet. Les personnes intéressées pourraient ensuite participer aux réunions du comité de pilotage, régulièrement ou occasionnellement selon leur disponibilités.

La charge de travail

Il est difficile d'évaluer le temps nécessaire à la création du site et plus encore de chaque rubrique. On peut tenter de le faire tout de même afin d'avoir une idée globale de la charge de travail nécessaire et de proposer un calendrier de création du site . L'évaluation reste donc théorique, le travail devra s'adapter à la réalité. Des difficultés imprévues apparaîtront certainement.

Pour chaque rubrique on expose ici la nature du travail de préparation à réaliser et on tente d'évaluer le temps de travail demandé(à temps plein) avant la mise en ligne.

On entend par *préparation* : la création des données à mettre en ligne.

Entretien : le travail à réaliser pour mettre à jour les rubriques

Administration : la mise à jour des données sur le site (réalisation technique)

- L'index

Il s'agit de définir puis de repérer dans le site des mots clés d'entrée pour accéder rapidement à une rubrique recherchée. L'index peut s'élaborer à partir des textes mis en ligne et de l'arborescence.

L'entretien se fait au fur et à mesure de la création de nouveaux services sur le site, il demande peu de travail.

Préparation : le Webmestre, une journée

Entretien : ponctuel

Administration : par le Webmestre, ponctuelle

- Date de la dernière mise à jour :

Ce service ne demande aucune préparation, il sera fait par le Webmestre.

Le site doit être mis à jour régulièrement, la périodicité doit être au moins trimestrielle mais certains services peuvent demander des modifications plus fréquentes.

Entretien et administration : par le Webmestre, ponctuel.

Rubrique 1 : présentation de la bdp

- Identification

Il s'agit d'une simple saisie, aucune préparation si ce n'est la collecte des données n'est nécessaire pour la réalisation de cette rubrique.

Entretien : néant

Administration : par le Webmestre, ponctuelle

- Les missions de la BDP

Le travail réalisé dans le rapport de stage de C. Guély, élève conservateur territorial de bibliothèque en stage à la B.D.P. en octobre et novembre 2000 peut servir de base à la rédaction du texte. Il s'agit d'un volume de texte peu important : cela doit être bref mais clair et précis.

Les textes du schéma départemental de lecture publique et de la convention type doivent être saisis. Cela peut être fait par le Webmestre puis validé par le directeur de la BDP.

L'entretien consiste en la mise à jour la liste des bibliothèques signataires.

Cette partie peut elle aussi être réalisée par le Webmestre et validée par le directeur.

Préparation : une demi journée.

Entretien : ponctuel.

Administration : par le Webmestre, ponctuelle.

- Présentation des moyens de la BDP :

Le texte est à créer ex nihilo. Il faut saisir les données concernant le bâtiment, les collections, les véhicules.

Là encore il faudra écrire un texte synthétique et clair : l'idée est de faire une photographie de la B.D.P. et pas une présentation exhaustive.

Les chiffres doivent être mis à jour annuellement, la rubrique du personnel à l'occasion de départs ou d'arrivée. L'entretien est donc faible.

Préparation : une demi journée.

Entretien : ponctuel

Administration : par le Webmestre, ponctuelle

- Présentation des activités de la B.D.P.

Les textes (brefs) doivent être écrits puis saisis. Il faut rédiger le bulletin d'inscription.

Il faut effectuer une recherche de sites externes à lier aux rubriques de formation et d'animation. Les bibliothécaires peuvent participer à ce travail.

Il est important de visiter régulièrement les sites proposés et d'enrichir la sélection. Le Webmestre peut se charger des visites et le personnel peut participer à la suggestion des nouveaux sites. Les visiteurs du sites peuvent aussi faire des suggestions, le Webmestre pourra les recevoir et éventuellement les valider.

Ce travail doit être régulier.

Préparation :

textes : une demi journée

sélection de sites : une journée

Entretien : deux personnes, une journée par mois

Administration : par le Webmestre, une journée par mois

Rubrique 2 : Le réseau de la BDP

- Présentation du réseau

Il faut rédiger un texte de présentation générale du réseau et saisir des données chiffrées. Il faut disposer d'une liste à jour des bibliothèques et dépôts du département. Le travail fait par C. Guély peut servir de base mais est à compléter car certaines données manquent (population des communes, collections des dépôts, noms des responsables des dépôts...)

Ce travail peut être fait par une bibliothécaire ou une secrétaire.

C'est un travail qui prendra du temps vu le grand nombre de dépôts (31 bibliothèques municipales, 41 dépôts tous publics, 14 lycées et collèges, 171 écoles).

Il faut créer une carte interactive, cela pourra être fait par le Webmestre ou par le responsable des nouvelles technologies au service informatique du conseil général.

Chaque année il faudra remettre à jour la liste des dépôts et les noms des responsables à l'occasion de créations, disparitions de dépôts et des mouvements du personnel.

Préparation : bibliothécaire ou secrétaire, une semaine.

Entretien : ponctuel.

Administration : par le Webmestre, une fois par an (environ deux journées) et ponctuellement.

Rubrique 3 : Autres bibliothèques

Pour cette rubrique il est nécessaire de faire une recherche afin de répertorier et de présenter les bibliothèques et ressources documentaires du département et de Toulouse.

Le personnel de la bibliothèque peut collaborer à ce travail.

Préparation : deux personnes, trois journées.

Entretien : une personne, deux jours tous les six mois.

Administration : par le Webmestre une fois par an, environ deux journées et ponctuellement si besoin.

Rubrique 4 : Les catalogues

Deux options techniques existent pour mettre le catalogue en ligne :

1. Utiliser le serveur Web associé au système de gestion de bibliothèque. Cela permet d'offrir la consultation du catalogue en intranet ou sur internet avec d'éventuelles fonctions de réservation, de commande en PEB, de consultation du compte lecteur
2. Utiliser un système de gestion de bibliothèque disposant d'un serveur Z 39.50 et l'associer à client Z 39.50 couplé à une passerelle Web. Cela permet, outre les possibilités de la solution précédente, d'intégrer la consultation du catalogue et d'autres bases adoptant les mêmes normes informatiques en intranet.

Dans les deux cas, on peut permettre l'accès à la base réelle ou à une copie. Cette solution consiste à copier la partie des informations du système de gestion de bibliothèque que l'on souhaite rendre accessible sur le Web et à en confier la gestion à un serveur dédié. Ce serveur n'est pas connecté ni lié d'aucune manière au système de gestion de bibliothèque : il ne connaîtra donc ni la disponibilité des documents ni les informations ajoutées depuis la dernière copie du catalogue.

Cette dernière solution peut être intéressante pour mettre en ligne des fonds patrimoniaux par exemple mais ne correspond pas aux besoins de la B.D.P.

La société Multilis ayant implémenté la norme Z 39 50, la B.D.P. peut opter pour la deuxième options.

La réalisation implique aussi pour la B.D.P. de poursuivre l'informatisation du catalogue (une partie des documents acquis avant 1986 ne sont pas informatisés). Il est également envisageable de paramétrer la recherche sur le catalogue en ligne , l'OPAC. Elle peut pour cela s'inspirer de la consultation en ligne du catalogue de la B.D.P. du Val d'Oise.

Enfin, il serait souhaitable qu'elle ait informatisé son prêt pour mettre en service la réservation des documents.

Rubrique 5 : Publications

- Bibliographies et sélections

La réalisation de sélections thématiques par niveaux scolaire demande un travail plus important que la mise en ligne des " coups de cœur ".

Chaque bibliothécaire et discothécaire pourra effectuer les sélections et les choix des coups de cœur correspondant à leur domaine d'acquisition.

L'ensemble pourra être validé par le directeur puis mis en ligne par le Webmestre.

Préparation : 7 personnes, une semaine pour la première mise en ligne

Entretien : 7 personnes deux jours par mois.

Administration : par le Webmestre, deux jours par mois.

- Guide pratique :

Les fiches conseils pourront être rédigées par le Webmestre puis validées par le directeur ou réalisées entièrement par lui.

Ces fiches ainsi que les textes sur les aides du département et de l'état ne demanderont pas un entretien important.

Le calendrier doit être mis à jour au moins trimestriellement. Chaque bibliothécaire doit fournir son calendrier au directeur qui le valide et le transmet ensuite au Webmestre qui le met en ligne.

L'objectif est que ce calendrier devienne annuel et non plus trimestriel. Cela ne sera pas aisé à mettre en place à la B.D.P.

La mise à jour du calendrier se fera donc trimestriellement ou annuellement et à l'occasion des changements ponctuels.

Préparation : une semaine

Entretien : néant

Administration : par le Webmestre, une journée tous les trois mois puis tous les ans et ponctuellement.

- Bulletin de liaison

C'est une rubrique qui demande un travail important mais passionnant en amont de la mise en ligne des textes. Il faut entretenir des relations régulières avec les membres du réseau. Il faut faire le point sur l'actualité professionnelle dans le département et en région et signaler les principales manifestations professionnelles nationales. Ce dernier travail peut être fait en visitant régulièrement les sites des principaux organismes professionnels.

La réalisation d'un dossier thématique demandera aussi un travail important.

On peut confier cela à une équipe de deux ou trois personnes.

Préparation : deux personnes, une semaine
Entretien : deux personnes, une semaine par mois
Administration : par le Webmestre, deux jours par mois.

Rubrique 6 : Vous avez la parole

Il faut réaliser les formulaires à remplir. Les suggestions, remarques, demandes des visiteurs doivent être suivies régulièrement (chaque semaine au moins) par le Webmestre. Il est important qu'il réponde le plus possible à ces messages.

Le forum ne demande pas nécessairement de modérateur.

Préparation : une personne, une demi journée
Entretien et administration : par le Webmestre, une demi journée par semaine

Rubrique 7 : Sélection de sites

La sélection des sites peut être faite par le Webmestre et les bibliothécaires. La personne responsable de la bibliothèque de Seix offrant prochainement un accès internet à son public est particulièrement intéressée par ce service puisqu'elle souhaite offrir elle même une sélection de sites . Elle pourra donc former équipe avec le Webmestre pour la réalisation de cette rubrique.

Chacun devra surfer régulièrement sur le Web pour mettre à jour cette rubrique.

L'idéal est que les sites soient présentés, cela peut être bref.

Préparation : deux personnes, quatre jours.
Entretien : deux personnes, une demi journée par mois
Administration : par le Webmestre, une demi journée par mois.

Bilan de la charge de travail pour la B.D.P. :

Ce bilan ne tient pas compte du temps passé en réunions (environ deux heures par semaine pendant une année) pour les membres du comité de pilotage.

Préparation des données à mettre en ligne :

Directeur : 3 jours, rédaction et validation de textes.

Webmestre : 15 jours, réalisation de l'index, rédaction de textes, sélection de sites.

Bibliothécaires et discothécaires : 15 jours chacun, sélection de sites, répertoire des bibliothèques et dépôts du réseau, bibliographies.

Entretien du site : mise à jour des données

Directeur : néant

Webmestre : 4 jours par mois

Pour l'ensemble des bibliothécaires et discothécaires : 15 jours par mois

Administration (partie technique)

Webmestre : 8 jours par mois

Une réalisation en plusieurs étapes

Le site ne pourra être créé intégralement ex nihilo. Il faut établir des priorités de réalisation en fonction des attentes du public mais surtout de la faisabilité de chaque service : les contraintes sont fortes pour la B.D.P..

Chaque étape doit proposer cependant un site cohérent.

Au vu de la situation et du fonctionnement du service informatique du conseil général il est impossible de proposer un calendrier formel.

On propose donc ici un échéancier théorique en 4 étapes voué à être modifié car les difficultés rencontrées seront sans doute plus nombreuses que les facilités. Mais une telle évaluation est incontournable.

Etape 1 :

Réalisation des rubriques

1 : *Présentation et contacts*

4 : *Les catalogues (sauf service des réservations)*

2 : *Le réseau*

Etape 2 :

Réalisation des rubriques

7 : *Sélection de sites*

3 : *Autres bibliothèques*

5 : *Partie guide pratique*

Etape 3 :

Réalisation des rubriques

5 : *Partie bibliographies et sélections*

6 : *Sauf forum de discussion*

4 : *Mise en place du service de réservations des documents*

Etape 4 :

Réalisation de la rubrique

6 : *Forum de discussion*

Calendrier prévisionnel

Il faut préciser avant tout que le service informatique du conseil général souhaite mettre le site en intranet dans un premier temps avant de le mettre sur internet. Le calendrier tient compte de cette contrainte. Cependant il semble difficile de mettre les étapes 2, 3 et 4 sur l'intranet alors que la première sera déjà sur l'internet.

On a donc envisagé de tester seulement la première étape sur l'intranet. Les suivantes seront mises directement sur l'internet, ce qui n'empêche pas toutes modifications ultérieures.

D'autre par le directeur adjoint recruté ne pourra passer tout son temps de travail à la réalisation du site et le personnel de la bibliothèque doit être formé avant de pouvoir participer au projet.

Etape 1 :

Préparation : décembre 2001

Réalisation technique(maquette) : fin décembre - janvier 2001

Mise sur intranet : février 2001

Modifications éventuelles avant mise sur internet : deuxième quinzaine de février - première quinzaine de mars 2001

Mise sur internet : deuxième quinzaine de mars 2001

Etape 2 :

Préparation : avril -mai 2001

Réalisation technique : juin 2001

Mise sur internet : juillet 2001

Etape 3 :

Préparation : juillet-aout-septembre-octobre 2001

La préparation de cette rubrique est plus longue : il faut prendre en compte les vacances (absences du personnel) et la rentrée littéraire.

Réalisation technique : novembre 2001

Mise sur internet : deuxième quinzaine de novembre 2001

Etape 4 :

Le service de réservations de documents demande un suivi régulier, l'informatisation du prêt à la B.D.P. devant être réalisée à cette date on peut envisager de le mettre en fonction au début de l'année 2002.

Le forum de discussion pourra être créé à la même date mais son succès dépendra du nombre de bibliothèques disposant d'un accès internet.

CONCLUSION

L'Internet est un outil de communication nouveau au service de missions qui lui sont extérieures. Le territoire ne sera pas transformé par l'usage d'internet, les inégalités territoriales ne seront pas gommées mais peut-être plus efficacement gérées. C'est un outil qui n'a pas la logique - à court terme - de modifier l'organisation d'une société plurimillénaire. La répartition des accès internet reflète pour l'instant la hiérarchie urbaine. Il ne faut pas voir dans les N.T.I.C. une réponse aux difficultés du territoire, un moyen de provoquer un développement local.

Mais aujourd'hui aucun territoire ne peut se permettre de négliger cette révolution. Tous les secteurs sont concernés : l'éducation, les services administratifs, l'information locale, la santé, le développement économique local et la culture. Certes la mise en réseau nécessite un budget non négligeable mais les choix actuels peuvent déterminer le long terme. Les pouvoirs publics ne perçoivent pas toujours l'enjeu pour les collectivités territoriales de se positionner comme noeuds d'information du territoire.

L'utilisation d'un réseau internet remet aussi en cause les hiérarchies traditionnelles tant politiques que bureaucratiques. Le développement d'une « culture réseau » parmi les élus locaux et les directeurs d'administration paraît nécessaire aujourd'hui.

Les décideurs locaux ont-ils les moyens de déterminer les services à mettre en place ? Cela implique une réflexion préalable importante sur la structure et le fonctionnement du service mis en ligne.

On peut envisager à terme l'hypothèse de l'intégration du réseau B.D.P. à des sites qui seraient des guichets uniques de services publics (administration, poste, aide aux démarches, informations diverses, commerces en ligne...). Cela est plausible en zone rurale : le label « Maison des services publics » a légalement été créé par la loi Voynet du 25 juin 1999. Elles deviennent des instruments officiels de l'aménagement du territoire. Ces « maisons de services publics » peuvent devenir des relais réels de guichets virtuels. En amont, on peut aussi envisager l'hypothèse de l'intégration du

réseau B.D.P. à un portail régional des bibliothèques publiques ou national des bibliothèques départementales de prêt.



BIBLIOGRAPHIE

Le département de l'Ariège

Ariège 2010. Un grand projet pour préparer l'avenir. *Conseil Général de l'Ariège*.

Brochure 10p.

DE LA TORRE, Michel . *Ariège, le guide complet de ses 332 communes*. Paris : Deslogis-Lacoste, 1990.

GROISON, David.(Page consultée le 4 octobre 2000) *Les moteurs de recherche du futur*. [En ligne]

<http://www.O1net.com/printerArticle/0,5112,2135+119169,00.html>

INSEE. *Identités Ariégeoises Les chiffres clés*. INSEE, 1999. Dépliant 3pp.

INSEE. *6 Pages, Midi Pyrénées*, février 2000, numéro 30-09.

INSEE. *6 Pages, Midi Pyrénées*, février 2000, numéro 34-09.

INSEE. *6 Pages, Midi Pyrénées*, février 2000, numéro 43-09.

Le Guide Vert Midi-Pyrénées. Paris : Michelin Editions du Voyage, 2000.

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET. *Midi-Pyrénées en bref*. Toulouse : INSEE, 1992.

NAUDI, Robert. *Rapport de Monsieur le Président du conseil Général. Budget primitif 2000*. Séance 3 et 4 janvier 2000. Conseil Général de l'Ariège.

NAUDI, Robert. *An 2000 Orientations Budgétaires*. Scéance du 25 octobre 1999. Conseil Général de l'Ariège.

Rapport d'activité 1998. Conseil Général de l'Ariège.

La Bibliothèque départementale de prêt de l'Ariège

Rapport annuel 1999 des Bibliothèques départementales de prêt . (Rapport rendu par la BDP de l'Ariège à la Direction du livre et de la lecture).

Rapport annuel 1998 des Bibliothèques départementales de prêt . (Rapport rendu par la BDP de l'Ariège à la Direction du livre et de la lecture).

Internet et bibliothèques

ASHTA, Emmanuelle. *La Bibliothèque Inter-Universitaire des Langues Orientales*.

Stage effectué à la Bibliothèque Inter-Universitaire des Langues Orientales. Rapport de stage. Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2000.

ASHTA, Emmanuelle. Diplôme de Conservateur de bibliothèque. Mémoire d'étude.

Définir la politique éditoriale pour le site Web d'une bibliothèque. Stage effectué à la Bibliothèque Inter-Universitaire des Langues Orientales. Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2000.

BELAYCHE, Claudine. Réseau local, intranet, et circulation de l'information dans l'entreprise. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1999, n° 184-485 p.227-229.

CARACO, Alain. Internet : un outil pour les BDP et leur réseau. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1999, n° 186, p. 99-101.

CLAPAUD, Alain. Portails : la meilleure entrée vers le Web ? *Internet professionnel*, avril 1999 n°30, p.62-65.

FELIZAT, Pascale. Un intranet professionnel pour un réseau de petites bibliothèques publiques au Québec : l'expérience du CRSBP Montégérie., *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1999, n° 184-485 p.219-222.

FINGERHUT, Michel. Le site Web de la bibliothèque considéré comme un espace. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°3, p. 78-82.

LAHARY, Dominique. Intranet en bibliothèque, pourquoi ? *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français* n°184-185. 4^{ème} trimestre 1998. En ligne : <http://www.abf.asso.fr/publications/bulletin/184/article1.html>

LAHARY, Dominique. Le multimédia et les bibliothécaires : une histoire de mots. *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 1999, n° 186, p. 6-12.

LERINCKX, Dominique. Bibliothèques sans frontières. Nouvelles technologies, culture et savoirs. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°1, p. 116-118.

L'HARIDON Dominique, *Centre régional des Lettres et site Web : pourquoi, comment, pour quelle information ?*. Diplôme de Conservateur de bibliothèque. Mémoire d'étude. Stage effectué au Centre régional des Lettres de Caen. Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2000.

MUET, Florence. Tirer parti de son site Web. *Archimag*, juin 1999, n°125, p. 3943.

N.T.I.C.

ANDRIEU, Olivier. *Créer du trafic sur son site Web : conception, référencement et promotion*. Paris : Eyrolles, 1999. 464p.

CHAPUT, Daniel. Quand les élus locaux se veulent au Net. *Le monde informatique*. 27 octobre 2000, n°870, p.4-5.

LE GUELVOUIT, Arnaud. *Comment concevoir un service Web - de la théorie à la pratique*, Paris, ADBS Editions, 1999, 47p.

LE MOAL, Jean-Claude et HIDOINE, Bernard. *Créer et maintenir un service Web. Cours INRIA, 28 septembre - 2 octobre 1998, Pau*. Paris : ADBS Editions, 1998.

Nouvelles technologies : les mirages du cyber-territoire ?. *Pouvoirs locaux*. Juin 1999, n°41.

PIGOT, Thierry. Portail d'entreprise, une autre vie pour les sites Web. *Informatiques*. 2 mars 2000. N°100 p. 88-90.

Quel contenu pour l'intranet. *Internet professionnel*. Mars 2000, n°40.

SIBERTIN-BLANC, Martine. *Nouvelles technologies et communication de l'information*. Paris : ADBS Editions, 1994.

Bibliothèques départementales de prêt

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET. *Bibliothèques départementales, un défi pour l'avenir : actes des journées d'étude de Rodez, 14,15,16 novembre 1994*.1994, ADBDP, 165p.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET. *Guide des BDP 2000*. ADBDP. 2000.

DARITGUENAVE, Bruno. La lecture publique en Maine-et-Loire. . *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 42, n°5, 1997, pp. 34-39.

DOURLENT, Annie. A l'ouest, rien de nouveau ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 42, n°5, 1997, pp. 40-42

GUILBAUD, Didier. L'Aménagement d'une petite bibliothèque rurale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°3, pp. 49-55.

PERRET, Jacques. Les politiques culturelles départementales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 42, n°5, 1997, pp. 24-27

ROUSSELOT, Suzanne. L'organisation de dessertes à la bibliothèque départementale de prêt du Haut-Rhin. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 42, n°5, 1997, pp. 44-49.

Aménagement du territoire

ALPHANDERY, Pierre - BITOUN, Pierre - DUPONT, Yves. *Ruralités, les campagnes entre terroirs et mondialisations*. Paris : La documentation française, 2000.

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE. *Aménager la France de 2020*. Paris : La documentation française, 2000.

En milieu rural. Quand le livre crée du lien. *Animer, le magazine rural*. Octobre 1999. Hors série n°150.

JAFFRES, Isabelle. *Lecture publique et aménagement du territoire : le rôle de la bibliothèque départementale de prêt et de son réseau. Etude à partir de l'Exemple du Finistère*. Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, mémoire DCB 16, 44 pp.

LEROY, Marc. Les mutations de l'action publique : les expériences de polyvalence des services publics. *Politiques et management public*. Mars 2000, vol. 18, n°1 p.19-41.

LE SAUX, Annie. Bibliothèques et intercommunalité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°1, p. 121-124.

MAZON, Romain. Vers des bibliothèques intercommunales ?. *Livres Hebdo*, mai 2000, n°383, p 86-88.

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. *Action culturelle et coopération intercommunale*. Paris : La documentation française, 1992.

Sites de bibliothèques visités

Tous les sites des B.D.P. ont été visités

Un grand nombre d'autres bibliothèques ont été visités : pour bibliothèques universitaires françaises on peut se rapporter à la liste établie par le Ministère de l'Education Nationale :

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie. (Page consultée le 20 septembre 2000). Pages des bibliothèques universitaires sur Internet. [En ligne]. <http://www.sup.adc.education.fr/bib>

On peut citer à l'étranger

Université de Laval. Bibliothèque (Page consultée le 25 octobre 2000) Site de la bibliothèque l'Université de Laval, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/simple.html>

De nombreux sites de bibliothèques municipales françaises ont été visités, ainsi que les sites de réseaux de bibliothèques. On peut se rapporter à la liste établie sur le site Biblio on line (Page consultée le 5 novembre 2000).

http://www.biblionline.com/Html/MondBib/SiteWebBib/sw_bib.htm

Enfin le site de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt à été souvent visité. (pages consultées le 25 novembre 2000)

<http://adbdp.asso.fr/>

Les sites des homologues des bibliothèques départementales de prêt à l'étranger ont été visités à partir du site de l'ADBDP.

Bibliothèque pour tous en Suisse

Les dix sites des CRSBP au Québec

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Les sites Web des bibliothèques départementales de prêt.	1
ANNEXE 2 : Le département de l'Ariège : cartes et tableaux	4
ANNEXE 3 : Enquête auprès des acteurs du réseau	10
ANNEXE 4 : Présentation de l'Arborescence du futur site Web de la B.D.P.	11
ANNEXE 5 : Arborescence du site.	13
ANNEXE 6 : Schéma du site.	25
ANNEXE 7 : Grille d'évaluation des sites Web des BDP	34

**ANNEXE 1 : Les sites Web des bibliothèques départementales de prêt.
Page extraite du site Web de l'A.D.B.D.P.**

ADBDP > Les BDP > Sites et pages web des BDP**Messageries des BDP****Les sites et pages web des bibliothèques départementales****Les BDP et Internet**

Vous pouvez utiliser la fonction "**édition / rechercher**" de votre navigateur avec un nom de **département** ou faire défiler la page avec l'ascenseur.

24 - Bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne

<http://www.perigord.tm.fr/BDP/PAGES/sommaire.htm>

38 - Bibliothèque départementale l'Isère

<http://www.cg38.fr/fr/culture/zcu01le.asp>

40 - Bibliothèque départementale de prêt des Landes

<http://perso.wanadoo.fr/bdp.40>

42 - Médiathèque départementale de la Loire

<http://www.cg42.fr/html/fr/missions/mediathq.htm>

47 - Bibliothèque départementale de prêt du Lot-et-Garonne

<http://www.cg47.fr/bd47>

48 - Bibliothèque départementale de prêt de la Lozère

http://boree.cnusc.fr:8118/textes/cllr/cllr_bdp_lozere.html (catalogue)

53 - Bibliothèque départementale de prêt de la Mayenne

http://www.cg53.fr/Fr/Culture_Tourisme_Sports/Culture/Lecture/LecturePresenta.htm

56 - Bibliothèque départementale du Morbihan

<http://www.cg56.fr/mediath/>

60 - Bibliothèque départementale de prêt de l'Oise

<http://www.cg60.fr/biblio/bibliodep.html>

66 - Bibliothèque départementale des Pyrénées-Orientales

<http://www.cg66.fr/bdpo>

68 - Médiathèque départementale du Haut-Rhin

<http://www.mediathèque.cg68.fr>

71 - Bibliothèque départementale de prêt de Saône-et-Loire

<http://www.bdp71.icor.fr>

73 - Bibliothèque départementale de la Savoie**74 - Bibliothèque du Département de la Haute-Savoie**

<http://www.savoie-biblio.com> (portail Savoie / Haute-Savoie)

86 - Bibliothèque départementale de la Vienne

<http://www.bdv.cg86.fr/> (avec accès au catalogue)

91 - Bibliothèque départementale de prêt de l'Essonne

<http://www.quicksoft.fr/bde/>

95 - Bibliothèque départementale du Val-d'Oise

<http://www.cg95.fr/biblio/bdvo/> (avec accès au catalogue)

ADBDP > Les BDP > Sites et pages web des BDP

Messageries des BDP

Les sites et pages web des bibliothèques départementales

Les FFP et Internet

Vous pouvez utiliser la fonction "édition / rechercher" de votre navigateur avec un nom de département ou faire défiler la page avec l'ascenseur.

24 - Bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne

<http://www.perigord.tm.fr/BDP/PAGES/sommaire.htm>

38 - Bibliothèque départementale l'Isère

<http://www.cg38.fr/fr/culture/zcu0?le.asp>

40 - Bibliothèque départementale de prêt des Landes

http://perso.wanadoo.fr/bdp_40

42 - Médiathèque départementale de la Loire

<http://www.cg42.fr/html/fr/missions/mediathq.htm>

47 - Bibliothèque départementale de prêt du Lot-et-Garonne

<http://www.cg47.fr/bd47>

48 - Bibliothèque départementale de prêt de la Lozère

http://boree.cnusc.fr:8118/textes/cllr/cllr_bdp_lozere.html (catalogue)

53 - Bibliothèque départementale de prêt de la Mayenne

http://www.cg53.fr/Fr/Culture_Tourisme_Sports/Culture/Lecture/LecturePresenta.htm

56 - Bibliothèque départementale du Morbihan

<http://www.cg56.fr/mediath/>

60 - Bibliothèque départementale de prêt de l'Oise

<http://www.cg60.fr/biblio/bibliodep.html>

66 - Bibliothèque départementale des Pyrénées-Orientales

<http://www.cg66.fr/bdpo>

68 - Médiathèque départementale du Haut-Rhin

<http://www.mediathesue.cg68.fr>

71 - Bibliothèque départementale de prêt de Saône-et-Loire

<http://www.bdp71.icot.fr>

73 - Bibliothèque départementale de la Savoie
74 - Bibliothèque du Département de la Haute-Savoie

<http://www.savoie-biblio.com> (portail Savoie / Haute-Savoie)

86 - Bibliothèque départementale de la Vienne

<http://www.bdv.cg86.fr/> (avec accès au catalogue)

91 - Bibliothèque départementale de prêt de l'Essonne

<http://www.quicksoft.fr/bde/>

95 - Bibliothèque départementale du Val-d'Oise

<http://www.cg95.fr/biblio/bdvo/> (avec accès au catalogue)

ANNEXE 2 : Le département de l'Ariège : cartes et tableaux

TABLEAU 1

Répartition de la population en 1990 et 1999

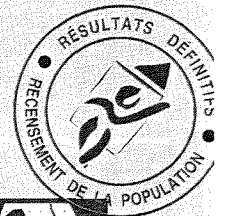
Ariège	1990				1999			
	Hommes	Femmes	Total	%	Hommes	Femmes	Total	%
0 à 19 ans	15 291	14 436	29 727	21,8	14 828	13 841	28 669	20,9
20 à 39 ans	18 186	17 284	35 470	25,9	16 218	15 656	31 874	23,2
40 à 59 ans	15 722	15 394	31 116	22,8	18 377	17 692	36 069	26,2
60 à 74 ans	11 574	12 607	24 181	17,7	11 532	12 905	24 437	17,8
75 ans et plus	6 391	9 713	16 104	11,8	6 449	9 849	16 298	11,9
Ensemble	67 164	69 434	136 598	100,0	67 404	69 943	137 347	100,0

L'âge est celui atteint au cours de l'année du recensement. l'âge "0" ne comprend que les enfants nés entre le 1^{er} janvier et la date du recensement (4 mars 1990 et 8 mars 1999).

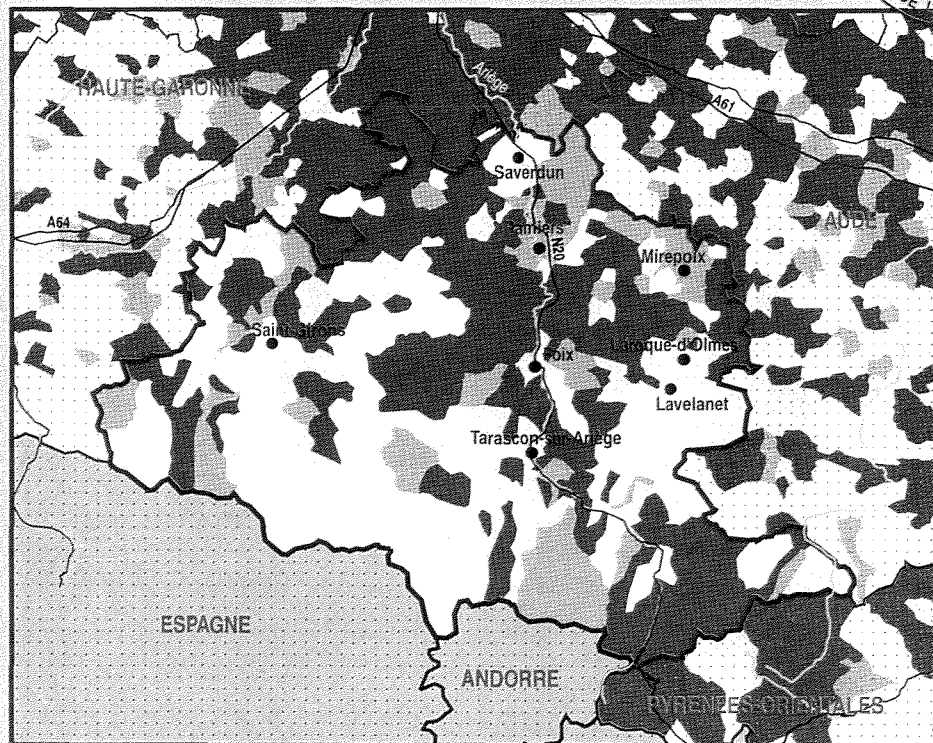
Source : Insee - Recensements de la population

CARTE 1 : On voit nettement que le nord du département s'inscrit dans la croissance spatiale de la métropole toulousaine. Les montagnes et la région de Lavelanet concentrent les pertes de population.

L'Ariège poursuit son lent repeuplement



Variation annuelle de population par commune entre 1990 et 1999



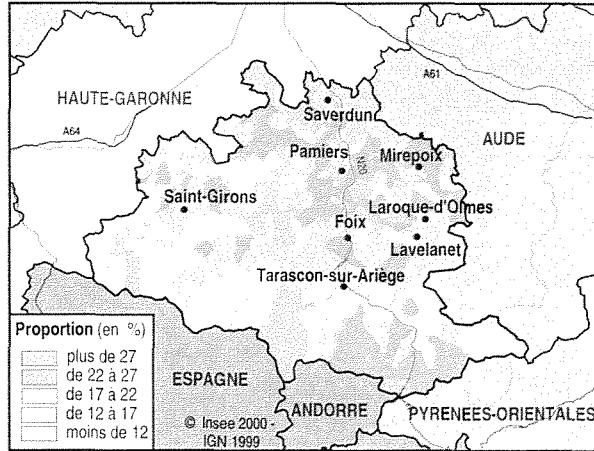
- Taux de variation (en %)**
- forte hausse (plus de 0,6) [dark grey box]
 - hausse (de 0,2 à 0,6) [medium grey box]
 - stabilité (entre -0,2 et 0,2) [white box]
 - baisse (de -0,6 à -0,2) [light grey box]
 - forte baisse (moins de -0,6) [darker grey box]

Source : Insee - Recensements de la population

CARTE 2

Les jeunes plus nombreux dans la vallée de l'Ariège et vers Mirepoix

Proportion des moins de vingt ans par commune en 1999

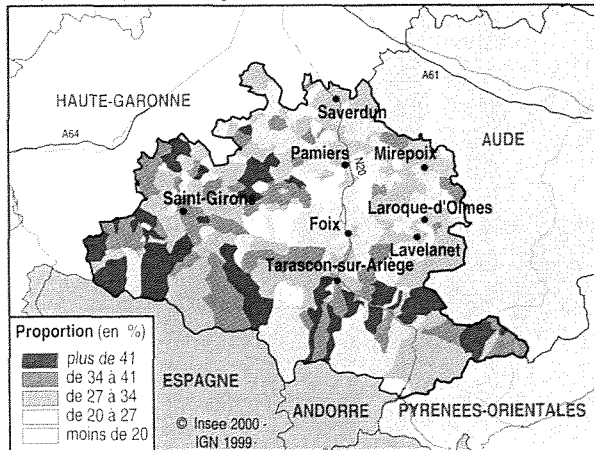


Source : Insee - Recensement de la population 1999

CARTE 3

Viellissement accusé dans le Couserans et le Volvestre

Proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus par commune en 1999

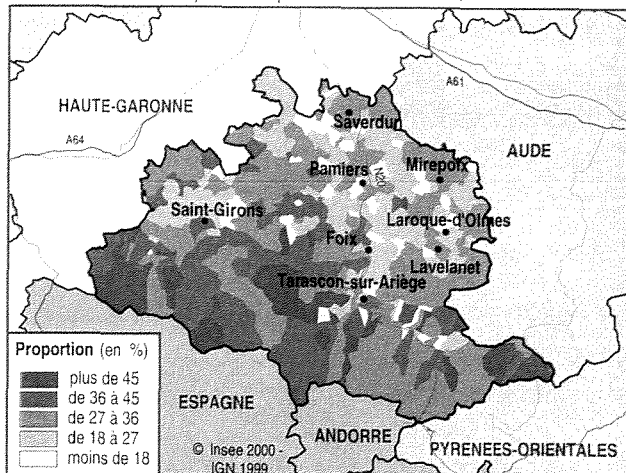


Source : Insee - Recensement de la population 1999

CARTE 4

Solitude prononcée en montagne

Proportion de personnes vivant seules



Source : Insee - Recensement de la population 1999

TABLEAU 2

L'EMPLOI

La situation du marché du travail en Ariège est marquée par une nette amélioration, taux de chômage (10,2%) identique à celle de la région, mais légèrement inférieure au taux national.

Dans un département resté agricole et aux pôles industriels concentrés, les services ont pris une part prépondérante....

• **L'emploi : salarié et non Salarié**

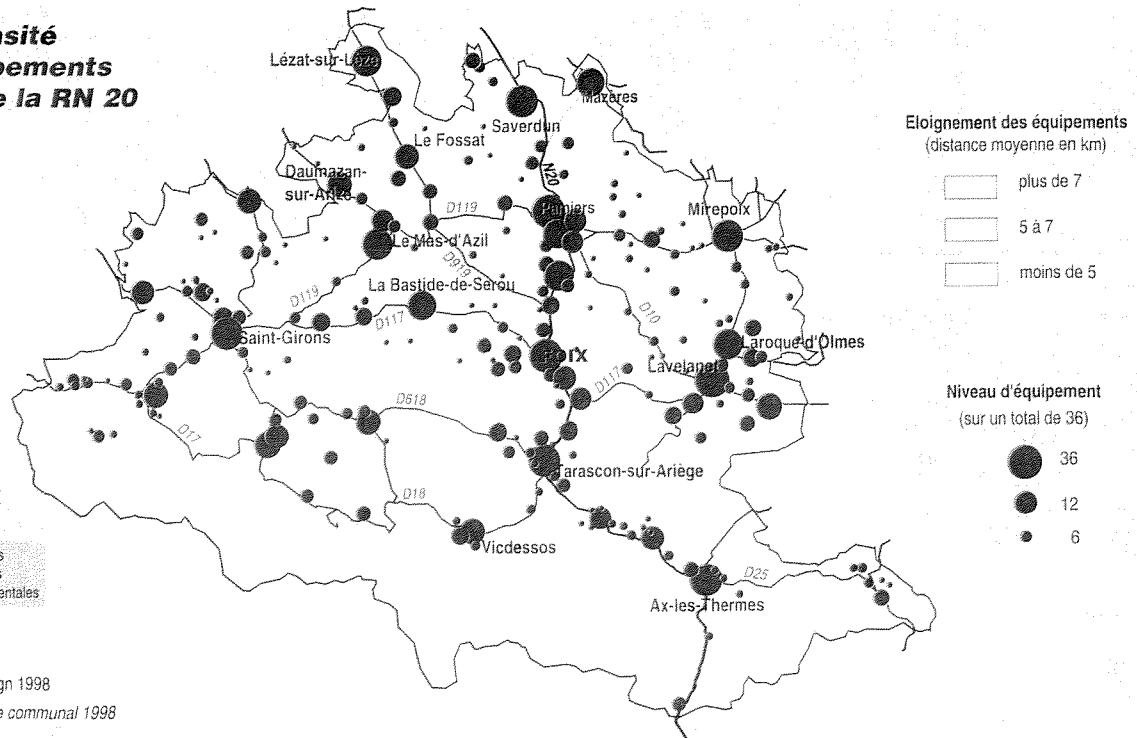
Source INSEE : Estimation annuelle d'emploi

Secteur d'activité	Emploi total au 1er janvier 2000				Evolution Emploi salarié (Ariège)		
					1999	2000	%
Agriculture	3 395	7	8	4	498	520	+ 4,5
Industrie	9 002	19	16	19	8 313	8 464	+ 4,8
Construction	2 860	6	7	6	1 921	1 988	+ 3,5
Commerce	5 739	12	13	15	4 036	4 314	+ 7,0
Services	26 363	56	56	56	22 202	24 144	+ 9,0

Evolution favorable à l'emploi total (Taux d'activité 49%) et en particulier à l'emploi salarié : une croissance vive des salariés en particulier du secteur des services non marchands.

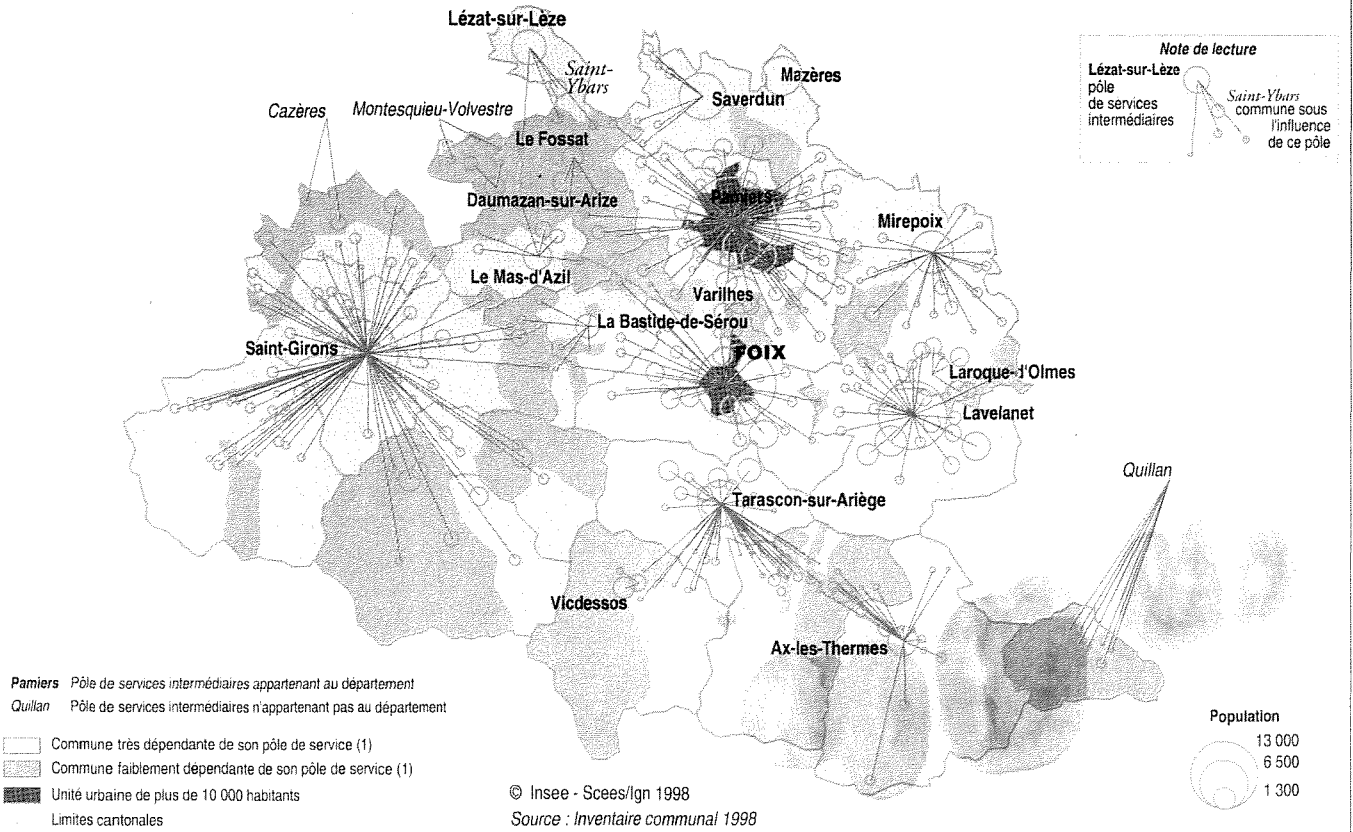
CARTE 5

Forte densité des équipements le long de la RN 20



CARTE 6

17 pôles de services intermédiaires...



(1) Les communes situées aux limites de l'aire d'influence de La Bastide-de-Sérou subissent aussi l'attraction du pôle de Saint-Girons. Elles apparaissent donc moins dépendantes des équipements de La Bastide-de-Sérou que les communes qui en sont plus proches.

CARTE 7

... relayés par 13 pôles de services de proximité



Note de lecture : Ax-les-Thermes est à la fois pôle de services intermédiaires et pôle de services de proximité ; les habitants de son aire d'influence s'y rendent donc pour trouver les équipements de ces deux gammes. En revanche, Luzenac n'est fréquenté que pour les équipements de la gamme de proximité, les habitants de son aire d'influence se rendant à Ax-les-Thermes pour les équipements de la gamme intermédiaire.

ANNEXE 3 : Enquête auprès des acteurs du réseau
Questionnaire, résultats obtenus. (NRP : ne réponds pas)

LES BIBLIOTHÉCAIRES DU DÉPARTEMENT ET LA BDP EN LIGNE

Utilisez-vous déjà internet ?	<input type="checkbox"/> oui	39	<input type="checkbox"/> non	12	
Si oui, le faites vous dans un but	<input type="checkbox"/> professionnel			23	
	<input type="checkbox"/> privé			1	
	<input type="checkbox"/> les deux			16	
Qu'aimeriez-vous trouver sur le site de la bdp ?					
• Des informations sur la bdp :					
son histoire	<input type="checkbox"/> oui	17	<input type="checkbox"/> non	22	NRP 12
ses missions	<input type="checkbox"/> oui	40	<input type="checkbox"/> non	3	NRP 8
ses activités	<input type="checkbox"/> oui	47	<input type="checkbox"/> non	2	NRP 2
• Des informations sur le réseau :					
un annuaire des bibliothèques et dépôts du réseau	<input type="checkbox"/> oui	41	<input type="checkbox"/> non	3	NRP 7
• Des renseignements pratiques :					
calendrier des passages du bibliobus	<input type="checkbox"/> oui	44	<input type="checkbox"/> non	3	NRP 4
possibilité d'envoyer des e-mail à la bdp	<input type="checkbox"/> oui	39	<input type="checkbox"/> non	5	NRP 7
• Des services bibliographiques :					
la consultation du catalogue	<input type="checkbox"/> oui	46	<input type="checkbox"/> non	0	NRP 5
la consultation des catalogues des autres bibliothèques du département	<input type="checkbox"/> oui	40	<input type="checkbox"/> non	3	NRP 8
la possibilité de réserver des ouvrages	<input type="checkbox"/> oui	48	<input type="checkbox"/> non	1	NRP 2
des liens vers d'autres catalogues de bibliothèques de la région ou de la France	<input type="checkbox"/> oui	34	<input type="checkbox"/> non	5	NRP 10
des sélections d'ouvrages (avec possibilité de faire des suggestions)	<input type="checkbox"/> oui	38	<input type="checkbox"/> non	3	NRP 4
• Des informations et conseils :					
sur les aides de l'état et du département	<input type="checkbox"/> oui	35	<input type="checkbox"/> non	7	NRP 9
sur les formations organisées par la bdp	<input type="checkbox"/> oui	39	<input type="checkbox"/> non	3	NRP 9
Un forum ou une liste de discussion pour les responsables et dépositaires du réseau et de la bdp	<input type="checkbox"/> oui	18	<input type="checkbox"/> non	15	
NRP 18					
Un bulletin de liaison	<input type="checkbox"/> oui	20	<input type="checkbox"/> non	13	NRP 18
Une sélection de sites	<input type="checkbox"/> oui	14	<input type="checkbox"/> non	14	NRP 23
si oui quel type de sites ?					
Enfin quels vous paraissent être les services les plus importants ou prioritaires à mettre en place sur le site web de la bdp ?					

ANNEXE 4 : Présentation de l'Arborescence du futur site Web de la B.D.P.

La présentation des service du site se traduit en 7 rubriques qui sont présentées successivement.

Chaque rubrique est organisée en *niveaux*, la page d'accueil n'est pas comptabilisée comme un niveau.

Les niveaux indiquent l'accès en nombre de " clic " à la page suivante. L'idéal étant un maximum de trois clics : au delà la recherche de l'information devient trop longue.

A l'intérieur de chaque niveau, on trouve

- Des fichiers **d'accès** aux informations : ce sont des " fichiers d'orientation " : ils donnent accès à l'information elle même qui se trouve au niveau suivant.
- Des fichiers **d'information** : on y trouve l'information elle même. Dans ce cas le terme " accès " n'est pas spécifié dans l'arborescence.

Par exemple dans la rubrique : Autres bibliothèques, le fichier " accès liste des bibliothèques publiques " est un fichier d'orientation vers " liste avec descriptif et lien si la bibliothèque a un site en ligne " qui est un fichier d'information.

Les titres et termes employés ne sont pas définitifs : une réflexion sur les termes à employer est encore à mener.

Pour chaque niveau le nombre de pages Web que cela représente a été indiqué. Une page Web peut contenir plusieurs pages écran.

La présentation sur papier ne permet pas de rendre compte de toutes les possibilités de navigation qui seront propres à chaque internaute. Cependant certains liens sont prévus et signalés. Par exemple : le fichier F de la rubrique 5 (" vos suggestions ") est lié à la rubrique 6, niveau II - 1.(formulaire de suggestion).

On peut envisager que la possibilité de retour à une rubrique autre soit possible à toutes les pages de Niveau I, par un lien hypertexte présent soit sur la gauche de l'écran (alignement vertical des termes), soit en bas (alignement horizontal).

D'une manière générale il doit être possible très facilement de

revenir à la page précédente

revenir à la première page de la rubrique dans laquelle on se trouve

revenir au sommaire général, c'est à dire à la page d'accueil.

ANNEXE 5 : Arborescence du site.

PAGE D'ACCUEIL

- Accès aux différentes rubriques

Rubrique 1 : La BDP. Présentation (missions activités). Contacts

Rubrique 2 : Le réseau de la BDP

Rubrique 3 : Autres bibliothèques

Rubrique 4 : Les catalogues

Rubrique 5 : Publications. (bibliographies et sélections, guide pratique, bulletin de liaison)

Rubrique 6 : Vous avez la parole

Rubrique 7 : Sélection de sites

- Accès à l'Index
- Date de la dernière mise à jour
- Accès direct à la messagerie de la BDP
- Quoi de neuf sur le site...et prochainement...

RUBRIQUE 1 : LA BDP. PRESENTATION ET CONTACTS

Page d'accueil

Niveau I (1 page web)

Niveau II (4 pages web)

Niveau III (2 pages web)

PRESENTATION

A-Identification de la BDP

adresse

téléphone

fax

mél général de la BDP

B-Les missions de la BDP

texte : date de création et statut

texte : missions de la BDP

lien vers : texte de présentation du sdlp

texte

lien vers : texte intégral de convention type

texte

et liste des bibliothèques ayant signé la convention

texte

C-Accès à la présentation des moyens de la BDP..... 1-texte : le bâtiment

2-texte : les véhicules

3-texte : les collections

nombre de livres

nombre de documents sonores

nombre d'abonnements

4-accès à la présentation

du personnel..... a-Direction : noms, mél

b-Secrétariat : noms, mél

c-Secteur livre : noms, mél, secteur géographique

d-Secteur disques : noms, mél

e-Secteur technique : noms, mél, secteur géographique

D-Activités

texte : les activités

texte : fourniture de documents

lien vers le catalogue

texte formation

accès formations BDP..... 1-texte

accès bulletin d'inscription..... a-bulletin d'inscription

accès formations autres.....	<i>mél contact BDP</i> 2-texte lien vers site abf mél contact BDP liens vers sites d'auto formation en ligne en bibliothéconomie et ntic
accès animations.....	3-texte : les animations à la BDP mél contact BDP liens vers sites proposant des animations liens vers sites pédagogiques

CONTACTS : Vos interlocuteurs à la BDP
 lien vers niveau III : Présentation du personnel

RUBRIQUE 2 : LE RESEAU DE LA BDP

Page d'accueil	Niveau I (1 page)	Niveau II (1 page web)	Niveau III (1 page)	Niveau IV (1 page)
	A-Présentation du réseau texte : présentation générale de la typologie du réseau (deux dessertes : tous publics et scolaire) accès à la carte des dépôts	l-carte interactive cantonale lien par canton.....	a-nom du responsable du secteur et mél b-liste des dépôts lien par dépôt.....description dépôt : population dans la commune type de dépôt surface du dépôt adresse-tel-mél-web horaires d'ouverture collections et services rendus modalités d'emprunt lien vers dépôts connectés
	accès recherche par nom de commune.....			

RUBRIQUE 3 : AUTRES BIBLIOTHEQUES

Page accueil

Niveau I (1 page)

Niveau II (2 pages)

A-Accès aux listes des bibliothèques dans le département

- accès liste des bibliothèques publiques non desservies par la BDP.....1-liste avec descriptif et lien
- accès liste des b. et centres de doc. de l'enseignement supérieur.....2-liste avec descriptif et lien
- accès liste des b. et centres de doc. spécialisés.....3-liste avec descriptif et lien

B-Accès aux listes des centres de ressources documentaires de Toulouse

- accès liste des bibliothèques publiques.....1-liste avec descriptif et lien
- accès liste des b. et centres de doc. de l'enseignement supérieur.....2-liste avec descriptif et lien
- accès liste des b. et centres de doc. spécialisés.....3-liste avec descriptif et lien

RUBRIQUE 4 : LES CATALOGUES (BDP ET AUTRES)

Page d'accueil

Niveau I

A-Accès à la consultation du catalogue
de la BD.....

Niveau II

consultation
Accès au service de réservation
des documents de la BDP
(destiné aux dépositaires)

Niveau III

formulaire
de réservation

B-Accès à la consultation des catalogues..... consultation
des bibliothèques banques multilis
lien vers la rubrique sélection de sites

C-Accès aux catalogues
des autres bibliothèques du département

D- Autres catalogues en ligne
lien vers la Rubrique de la sélection de sites Niveau I -A.B.C.

RUBRIQUE 5 : PUBLICATIONS

Page accueil **Niveau I (1 page)** **Niveau II (3 pages)** **Niveau III (10 pages)** **Niveau IV (1 page)**

**ACCES BIBLIOGRAPHIES
ET SELECTIONS**

- A-Accès sélection thématique tous supports
 - accès niveau maternelle thème 1.....1-thème 1 : liste
thème 2.....2-thème 2 : liste
etc.....etc.
 - accès niveau primaire thème 1.....3-thème 1 : liste
thème 24-thème 2 : list
etc.....etc.
 - accès niveau collègue thème 1.....5-thème 1 : liste
thème 2.....6-thème 2 : liste
etc.....etc

- B-Accès coups de cœur
 - accès livres
 - jeunesse : albums.....1-liste avec commentaires
romans.....2-liste avec commentaires
contes.....3-liste avec commentaires
 - adultes : romans.....4-liste avec commentaires
documentaires.....5-liste avec commentaires
essais.....6-liste avec commentaires
vie pratique.....7-liste avec commentaires

 - accès Cédéroms : coups de cœur.....1-liste avec commentaires

 - accès Disques : coups de cœur.....1-liste avec commentaires

- C-Accès sélection de sites
 - proposant des sélections.....1-liste avec présentation du site et liens

- D-Vos suggestions
 - lien vers Rubrique 6-B

GUIDE PRATIQUE

A-Accès <u>fiches conseils</u>	
accès créer une bibliothèque.....	1-texte mél contact BDP
accès gérer une bibliothèque.....	2-texte mél contact BDP
accès informatiser une bibliothèque.....	3-texte liens vers sites ext.(adBDP sites sigb) mél contact BDP
B-Accès <u>aides possibles</u>	
accès aides département.....	1-texte lien site conseil général mél contact BDP
accès aides état.....	2-texte liens sites DLL- CNL- DRAC mél contact BDP
C-Accès <u>calendriers</u>	
accès dates prêt direct bbus.....	1-dates pour trois mois pour chaque commune desservie
accès dates prêt direct musibus.....	2-dates pour trois mois pour chaque commune desservie
accès recherche passage bibliobus dans votre dépôt	3-lien par commune (liste déroulante)..... a-dates de passages du bibliobus pour 3 mois

BULLETIN DE LAISON

A-Accès à l'actualité des bibliothèques du département	
accès à l'actualité.....	1-texte
accès à des comptes rendus.....	2-texte
accès à des témoignages.....	3-texte
B-Accès à l'actualité professionnelle (congrès, journées d'études...) dans le département et en région	
en France.....	1-texte
	2-liens vers sites (abf, adBDP, adbs)

C-Accès dossier thématique
titre et présentation.....1-texte

RUBRIQUE 6 : VOUS AVEZ LA PAROLE

Page d'accueil

Niveau I (1 page)

Niveau II (3 pages)

A-Accès forum.....1-forum de discussion ouvert aux dépositaires

B-Accès suggestions.....1-formulaire de suggestion

livres

disques

cédéroms

sites

informations

C-Accès demandes.....1-formulaire de demande

sélection thématique livres,

disques, cédéroms

formation

animations

D-Accès vos remarques sur le site

lien vers mél webmestre

E-Contacts

lien vers rubrique 1. Niveau III.



RUBRIQUE 7 : SELECTION DE SITES

Page accueil

Niveau I (1 page)

A-Accès sites recherche documentaire en région

-accès centres de ressources documentaires

du département.....1-liens vers des bibliothèques publiques

2-liens vers des b. et centres de doc. de l'enseignement supérieur

3-liens vers des b. et centres de doc. spécialisés

-accès sites centres de ressources documentaires

à Toulouse.....4-liens vers des bibliothèques publiques

5-liens vers des b. et centres de doc. de l'enseignement supérieur

6-liens vers des b. et centres de doc. spécialisés

B-Accès sites bibliothèques en France

et à l'étranger

-Accès France : BDP, BM, BNF, BU1- lien vers BIU Toulouse

lien vers site répertoriant les autres

-Accès étranger : Bibliothèques Nationales.....2-lien vers site les répertoriant

C-Accès sites professionnels1-lien vers sites les répertoriant

D-Bibliothèques virtuelles.....1-présentation et liens vers sites en ayant créé

D-Accès sites Ariège

accès sites services administratif et publics.....1-liens

accès sites collectivités territoriales.....2-liens

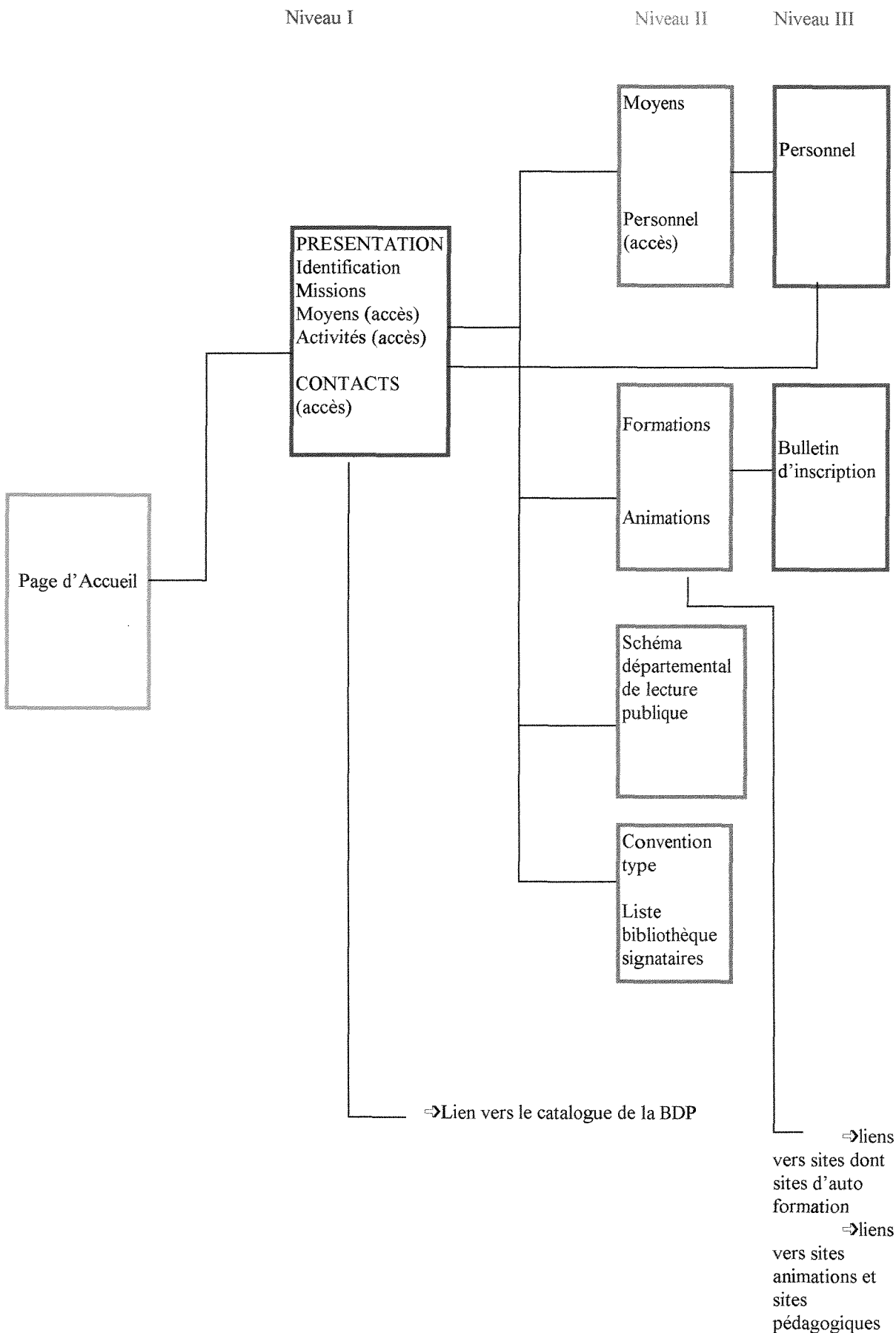
accès sites enseignement et formation.....3-liens avec présentation des sites

accès sites environnement et tourisme.....4-liens avec présentation des sites

accès sites culturels.....5-liens avec présentation des sites

ANNEXE 6 : Schéma du site.

RUBRIQUE 1 : LA BDP. PRESENTATION. CONTACTS



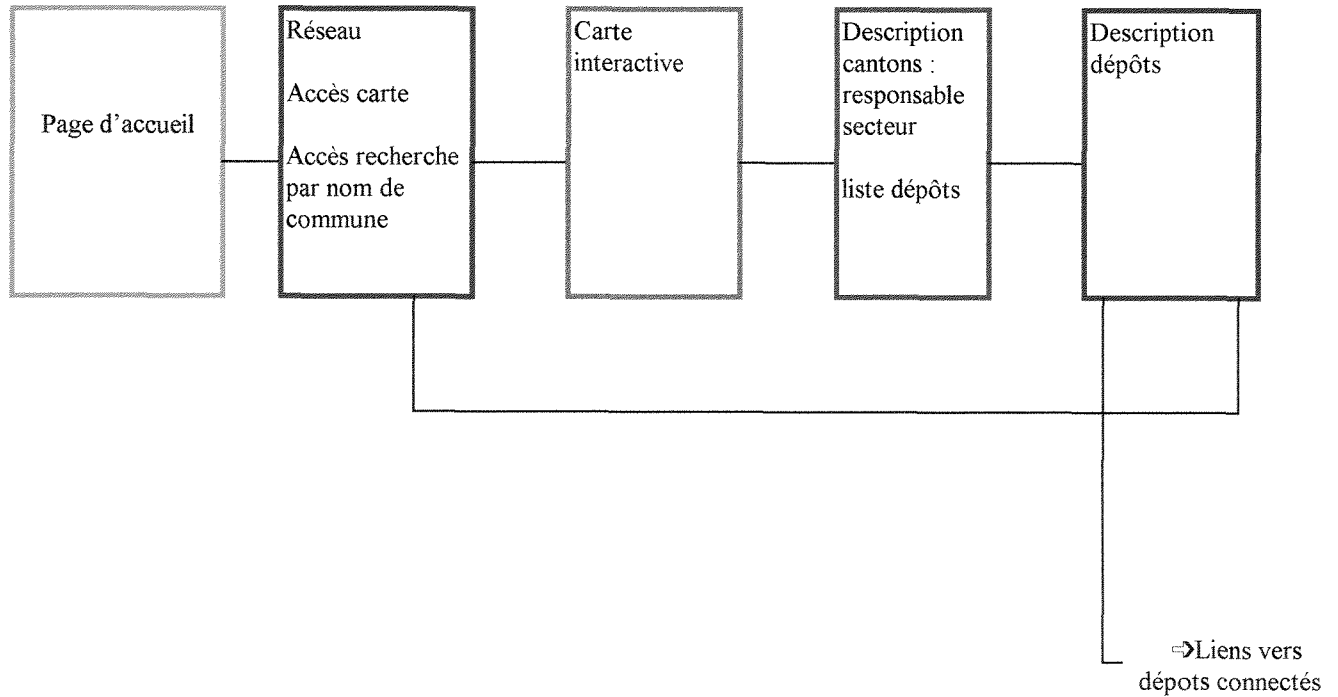
RUBRIQUE 2 : LE RESEAU DE LA BDP

Niveau I

Niveau II

Niveau III

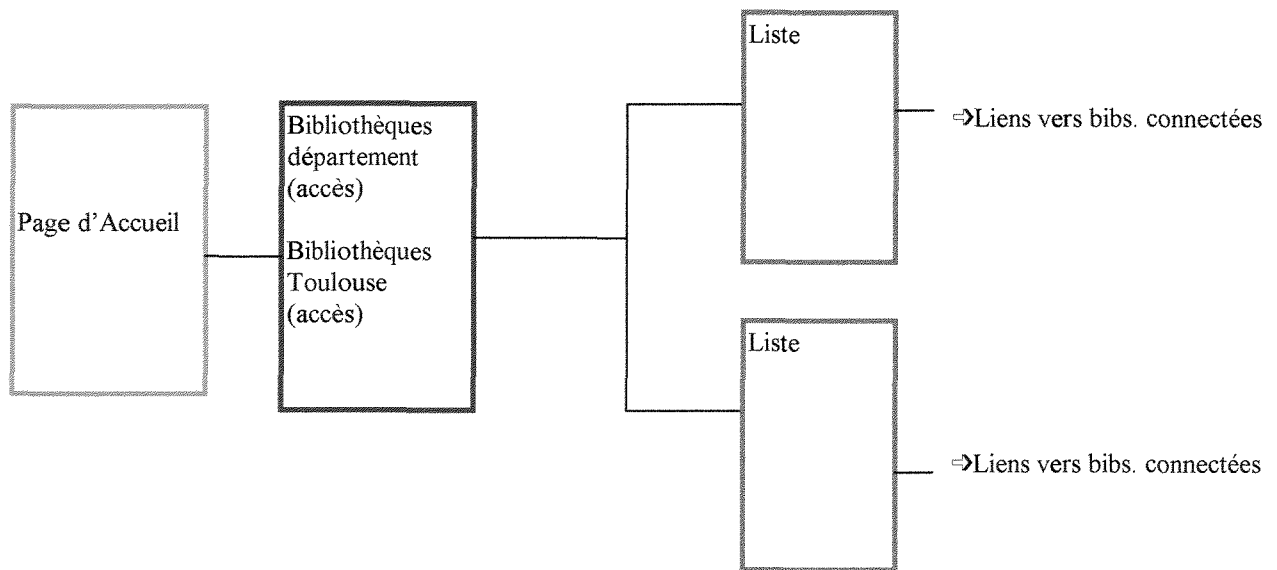
Niveau IV



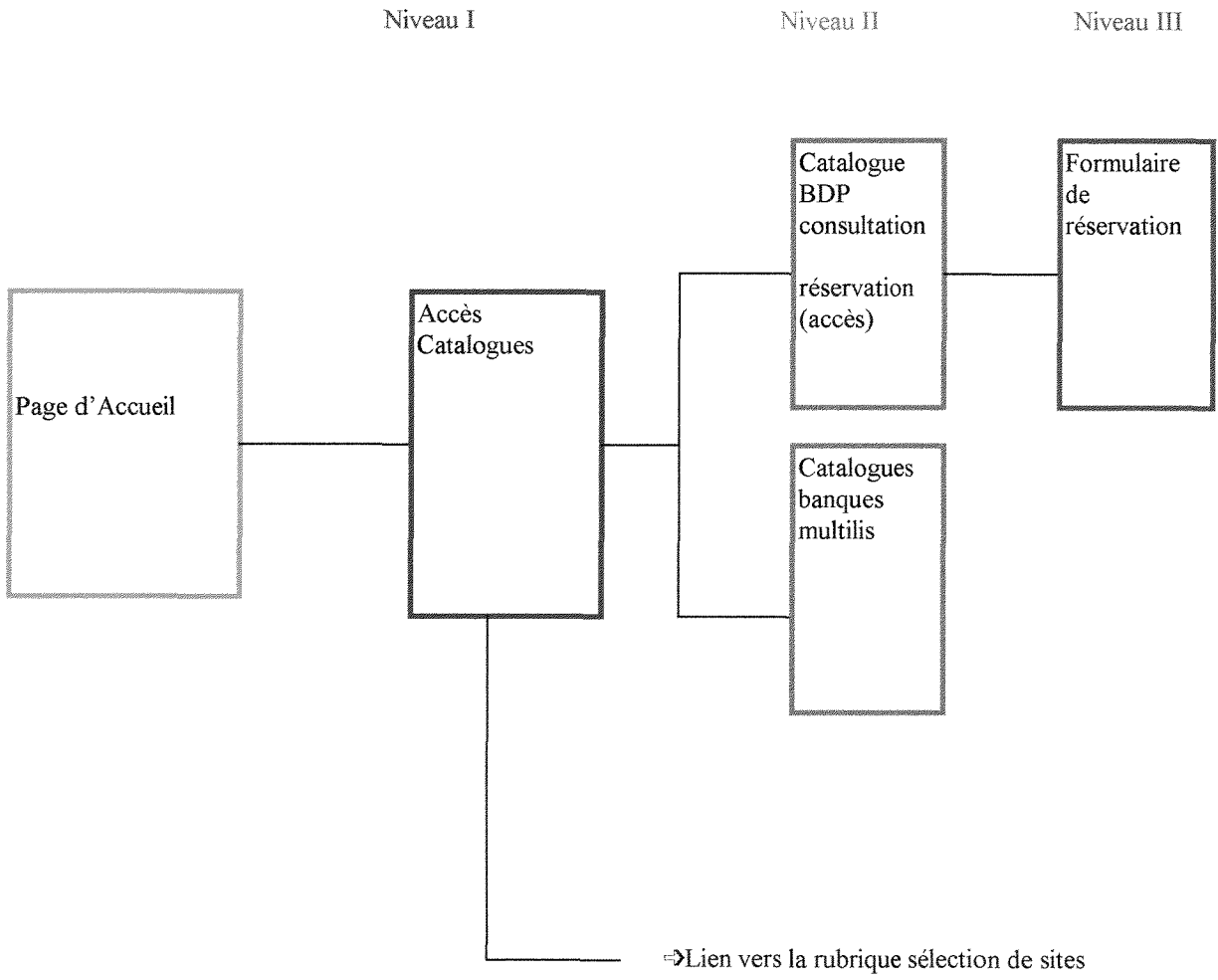
RUBRIQUE 3 : AUTRES BIBLIOTHEQUES

Niveau I

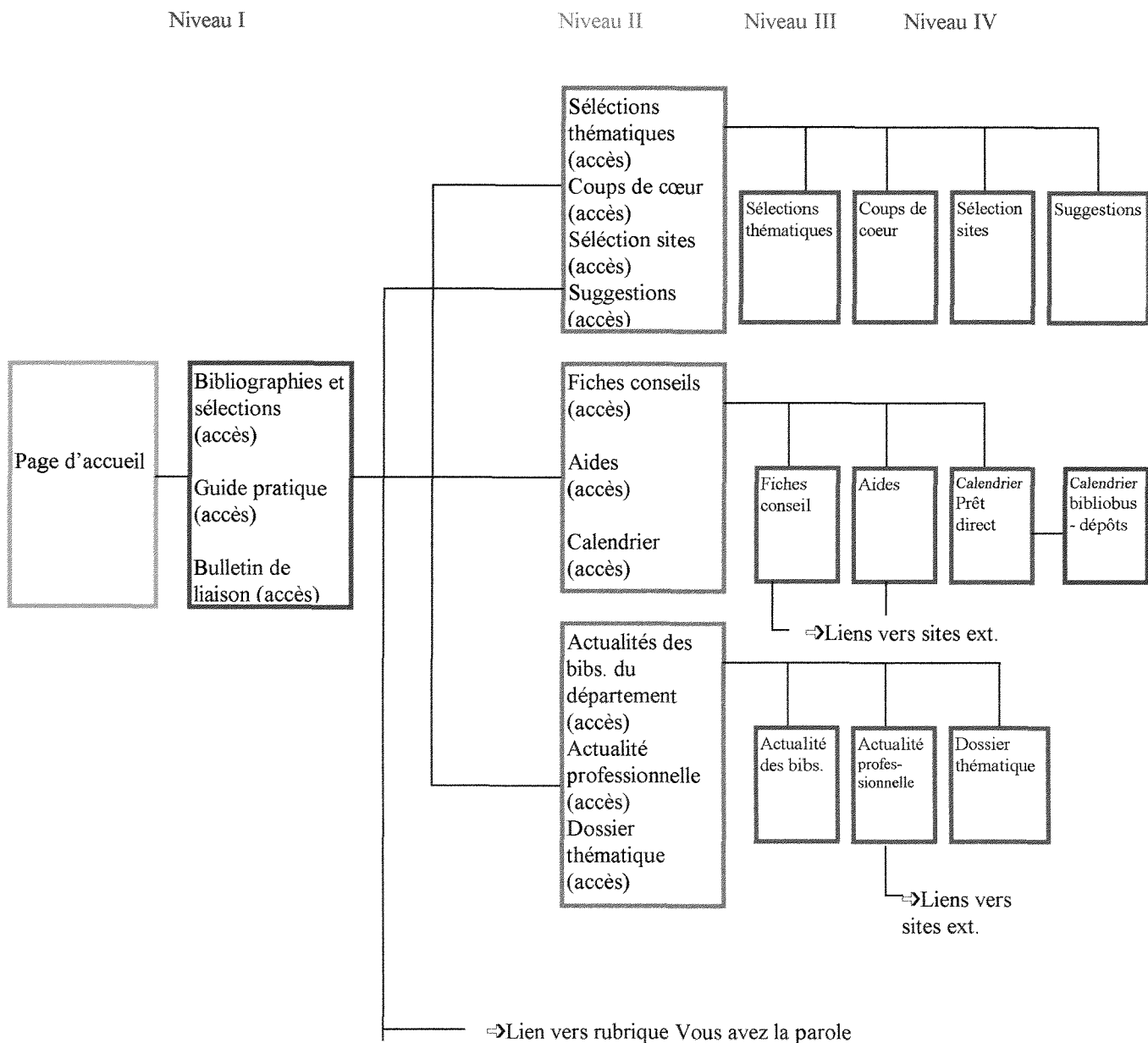
Niveau II



RUBRIQUE 4 : LES CATALOGUES



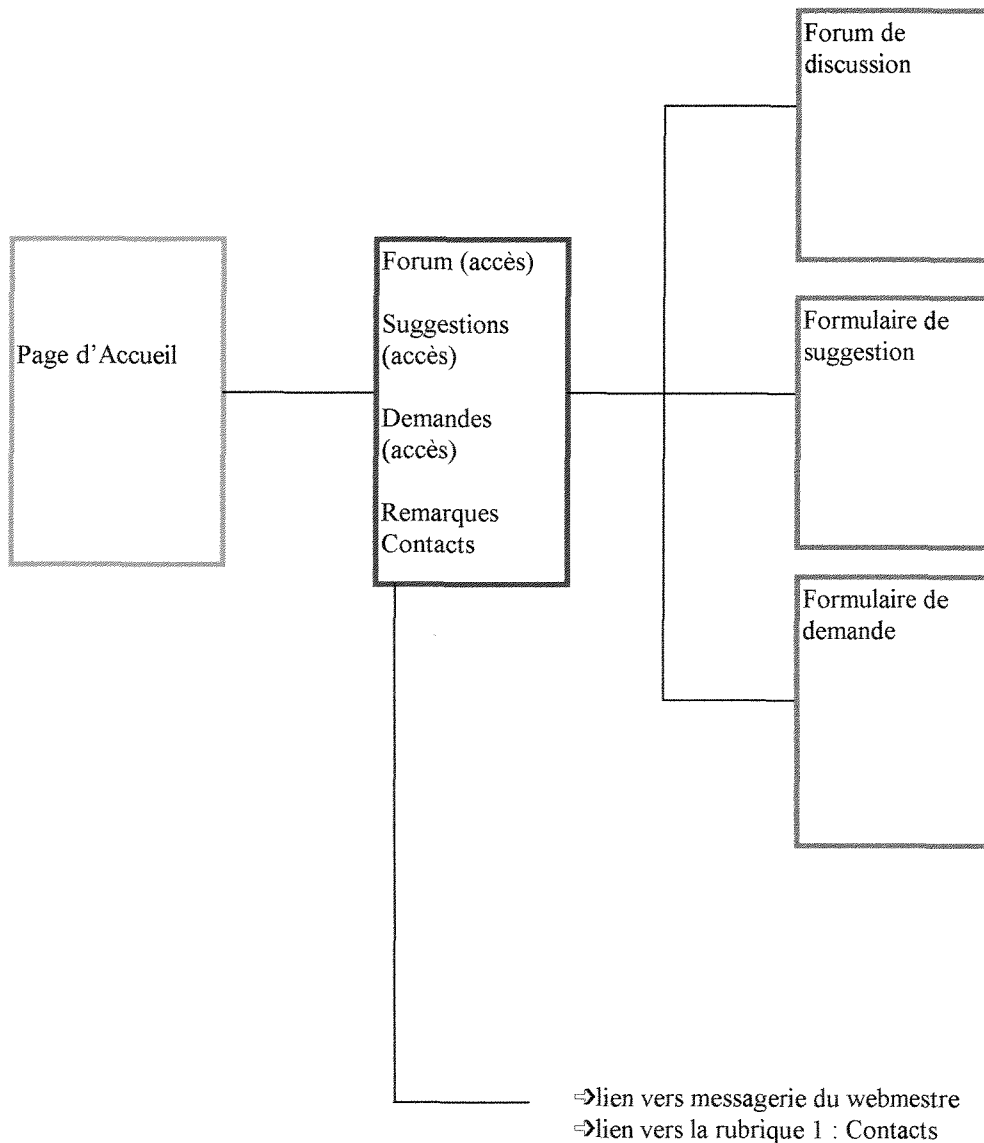
RUBRIQUE 5 : PUBLICATIONS



RUBRIQUE 6 : VOUS AVEZ LA PAROLE

Niveau I

Niveau II



RUBRIQUE 7 : SELECTION DE SITES

Niveau I

Niveau II

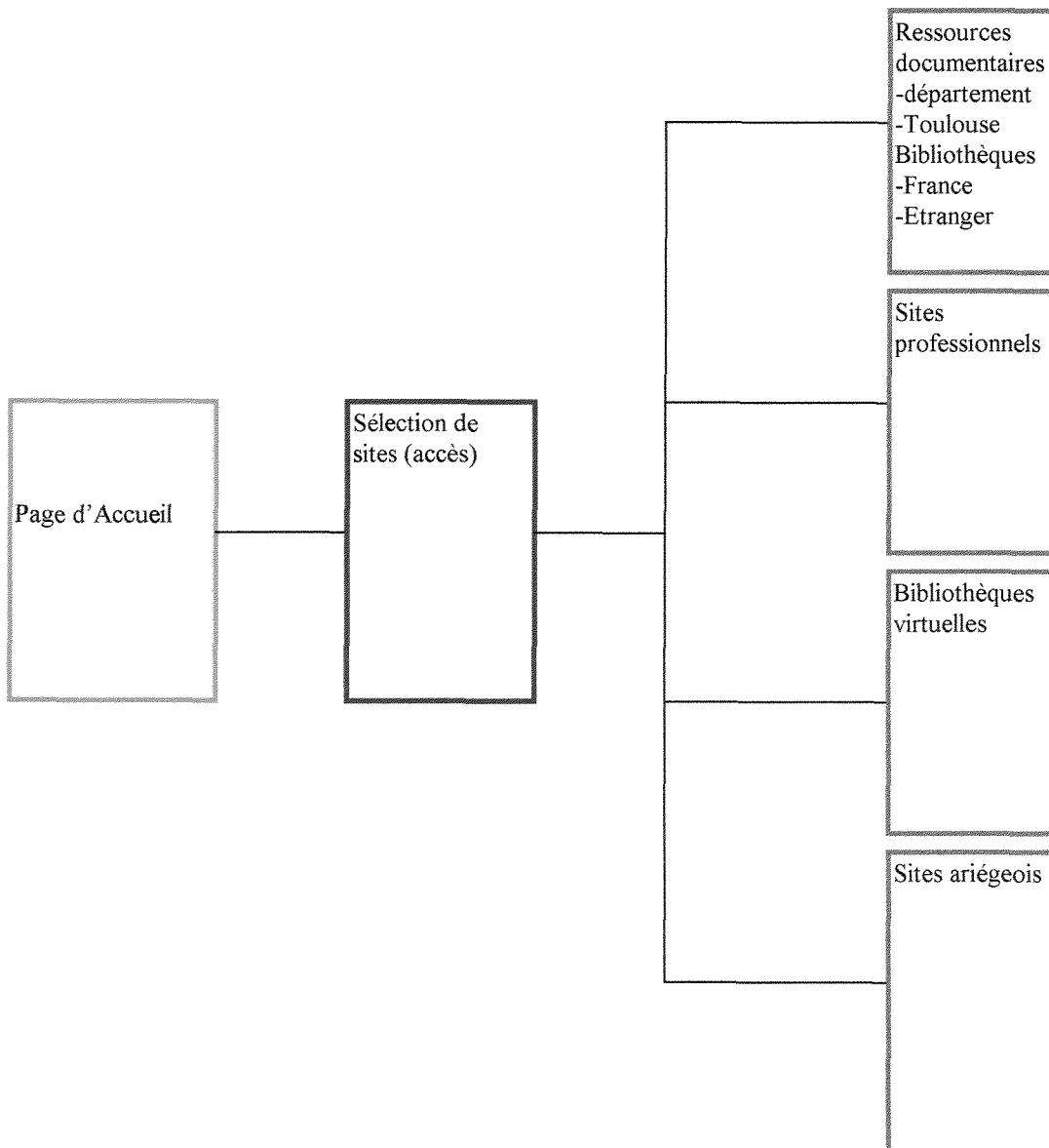
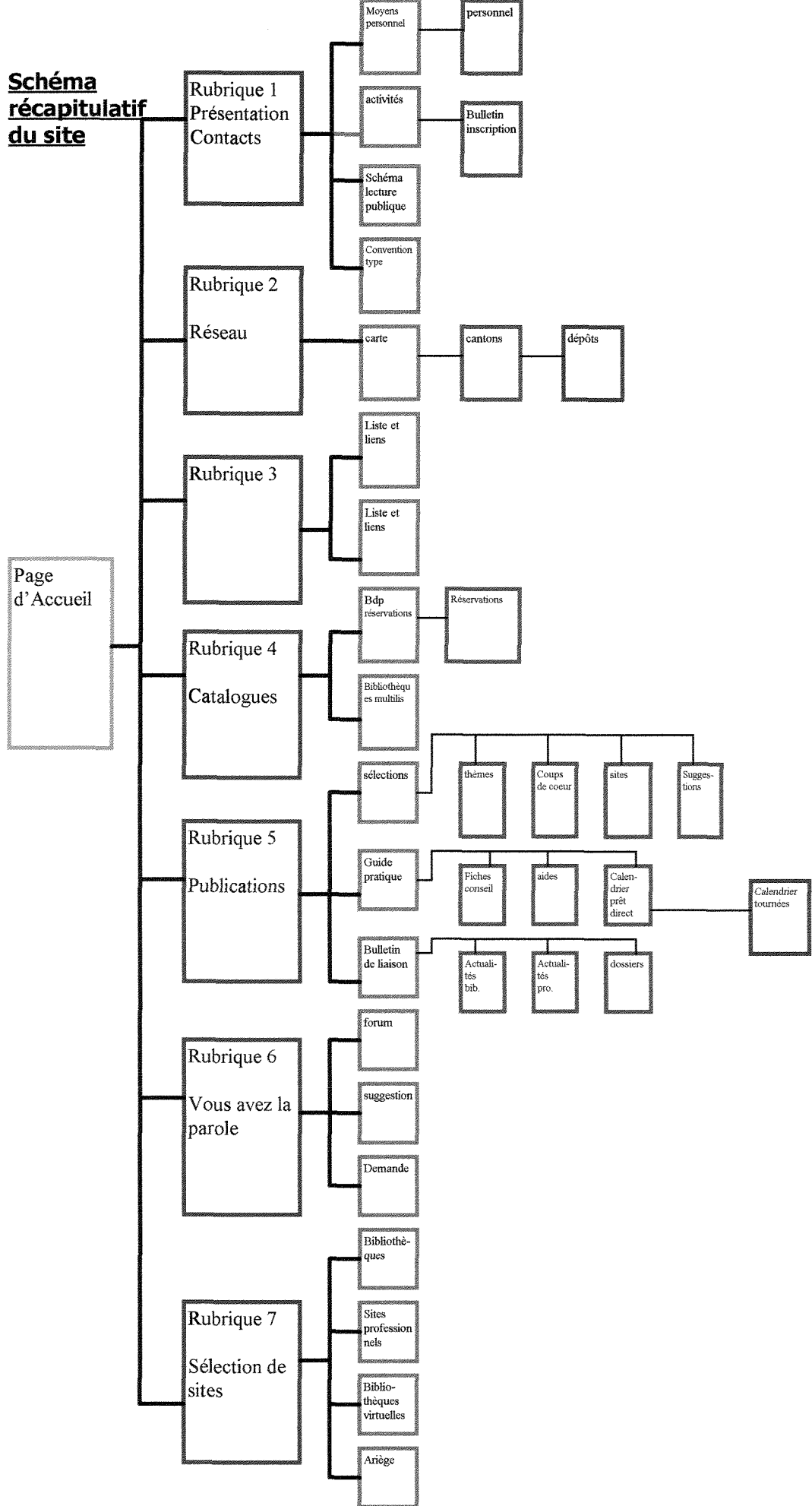


Schéma récapitulatif du site



ANNEXE 7 : Grille d'évaluation des sites

	Site hébergé	Indication de mise à jour	Navigation				
			facile	icônes visibles ou explicites	chargement des pages rapide	repérage aisé de l'endroit où l'on se trouve dans le site	Liens internes
Dordogne	O	N	moyenne	O	Moyen	O	N
Isère	O	N	N	N	N	O	N
Landes	N	O	O	O	O (sauf page d'accueil)	Moyen	O
Mayenne	O	N	moyenne	O	Moyen	Moyen	O
Morbihan	O	N	O	O	Moyen	O	N
Oise	O	N	moyenne	O	O	O	O
Pyrénées-Orientales	O	N	O	O	O (sauf page d'accueil)	O	O
Haut-Rhin	O	O	O	O	O	O	O
Saône-et-Loire	O	N	O	O	O	O	N
Savoie/Haute-Savoie	O	O	O	O	O	O	O
Vienne	O	N	O	O	O	O	O
Essonne	N	N	moyenne	O	Moyen	N	O
Val d'Oise	O	N	O	O	Moyen	O	O
Nouvelle Calédonie	N	N	N	O	N	O	N

	Ergonomie				Nombre de pages Web	Accès aux informations		
	graphisme uniforme	mise en page et choix des couleurs facilitent la lecture	Présence d'images	Présence images animées		plan	index	le choix des rubriques est clair
Dordogne	O	N	O	N	17	N	N	moyen
Isère	O	N	O	N	3	N	N	O
Landes	N	Moyen	O	N	plus de 70	N	N	O
Mayenne	O	O	O	N	95	O	N	O
Morbihan	O	O	N	N	16	N	N	O
Oise	O	O	N	N	4	N	N	O
Pyrénées-Orientales	O	Moyen	O	O	7	N	N	O
Haut-Rhin	O	O	O	O	20	N	N	O
Saône-et-Loire					6		N	O
Savoie/Haute-Savoie	O	O	O	N	plus de 50	N	O	O
Vienne	O	O	N	o	80	N	N	O
Essonne	O	O	O	N	43	N	N	O
Val d'Oise	O	O	N	N	85	N	N	O
Nouvelle Calédonie	O	O	O	N	7	N	N	O

	Présentation BDP					Présentation du réseau			
	histoire	missions	activités	personnel	collections	carte géographique	répertoire des bibliothèques	présentation détaillée des bibliothèques	calendrier des passages des bibliobus
Dordogne	O	O	O	N	N	N	N	N	N
Isère	N	O	O	N	O	N	O	N	N
Landes	N	O	O	O	N	O	O	N	O
Mayenne	N	O	O	O	O	O	lien non actif	N	O (Prêt direct)
Morbihan	N	O	N	N	O	N	O	O	N
Oise	O	O	O	N	O	N	N	N	N
Pyrénées-Orientales	O	O	O	O	O	N	N	N	N
Haut-Rhin	N	O	O	O	O	N	O	O (horaires d'ouverture)	O
Saône-et-Loire	O	O	O	O	O	N	N	N	
Savoie/Haute-Savoie	O	O	O	O	O	N	O	O	N
Vienne	N	O	O	O	O	N	O	O (horaires et nature des collections)	N
Essonne	O	O	O	O	O	N	O	O (horaires)	O
Val-d'Oise	N	O	O	O	O	N	O	O (nombreux renseignements)	N
Nouvelle-Calédonie	O	O	O	N	N	N	O	N	

	Consultation des catalogues		Sélections d'ouvrages	Sélections autres supports	Informations sur les formations	Programme ou calendrier des formations	Informations sur les animations
	de la BDP	des bibliothèques du Réseau					
Dordogne	N	N	N	N	N	N	N
Isère	N	N	N	N	N	N	N
Landes		N	O	O	O	O	O
Mayenne	N	N	N	N	O	N	O
Morbihan	Annoncé	N	N	N	N	N	N
Oise	N	N					
Pyrénées-Orientales	N	N	O	N	O	N	O
Haut-Rhin	N	N	N	N	O	O	O
Saône-et-Loire	N (renvoi vers minitel)	N	N	N	N	N	N
Savoie/Haute-Savoie	N (renvoi vers minitel)	N	N	N	O	O	O
Vienne	O	N	N	N	O	O	O
Essonne	N	N	N	N	O	O	O
Val d'Oise	O	O	O	O	O	O	O
Nouvelle Calédonie	O	N	N	N	N	N	O

	Communication			Liens répartis dans les rubriques		Rubrique spécifique de sélection de sites	
	forum ou liste de discussion	messagerie	Bulletin de liaison	vers sites professionnels	vers sites autres		avec présentation des sites
Dordogne	N	O	N	N	N	N	N
Isère	N	O	N	N	N	N	N
Landes	N	O	O	O	N	O	N
Mayenne	N	O	N	O	N	O	O
Morbihan	N	O	N	N	N	N	N
Oise	N	N	N	N	N	N	N
Pyrénées-Orientales	N	N	O	O	N	N	N
Haut-Rhin	N	O	O (éditorial)	N	N	N	N
Saône-et-Loire	N	O	N	O	O	O	O
Savoie/Haute-Savoie	O	O	N	O	O	O	N
Vienne	N	O	N	O	N	N (en construction)	N
Essonne	O	N	N	N	N	N	N
Val-d'Oise	O	O	O	O	O	O	O
Nouvelle-Calédonie	N	O	O	O	O	O	N